

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : **M. PIERRE MAGNAN, le président**
M. JACQUES BÉNARD, la commissaire

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE VALORISATION DES MATIÈRES DANGEREUSES RÉSIDUELLES À
L'AIDE D'UN PROCÉDÉ DE DÉSORPTION THERMIQUE ANAÉROBIE À CONTRECOEUR**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 2

Séance tenue le 25 septembre 2024 à 13 h 30
Centre multifonctionnel de Contrecœur, Salle Norambar 475, rue Chabot, Contrecœur et
Webdiffusion

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 25 SEPTEMBRE 2024

PRÉCISIONS :

M. ROBERT MURRAY	1
M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE	17
M. GUILLAUME GENDRON.....	18
Mme CATHERINE BOUCHARD	19
M. GUILLAUME GENDRON.....	19

MOT DU PRÉSIDENT	21
------------------------	----

PÉRIODE DE QUESTIONS :

M. ALEXANDRE RICHARD.....	24
M. ANDRÉ PÉPIN	37
M. ALEXANDRE RICHARD.....	51

PAUSE
REPRISE

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Mme FABIENNE CHABOT	69
LA COMMISSION	75
MOT DE LA FIN	114

FIN DE LA SÉANCE

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

5 **LE PRÉSIDENT :**

Bienvenue à cette deuxième séance de l'audience publique sur le *Projet de valorisation des matières dangereuses résiduelles à l'aide d'un procédé de désorption thermique anaérobie à Contrecoeur* par la firme Triumvirate Environmental.

10

Dans un premier temps, je souhaite vérifier si le porte-parole de l'initiateur du projet, monsieur Murray, vous avez déposé des nouveaux documents depuis la dernière séance ou des réponses à nous formuler suite aux questions qui vous ont été posées hier. Donc, je vous cède la parole.

15

M. ROBERT MURRAY :

Alors, nous avons quelques réponses pour vous, aujourd'hui.

20

LE PRÉSIDENT :

Et je crois que vous avez déposé certains documents aussi, ou certaines informations?

25

M. ROBERT MURRAY :

Nous n'avons pas déposé d'information encore.

30

LE PRÉSIDENT :

OK. Non, c'est bon, c'est mon erreur. C'est bien. Donc, je vous laisse la parole.

M. ROBERT MURRAY :

Je voulais juste double vérifier ma liste, là, des informations...

35

LE PRÉSIDENT :

Ça va, ça va, c'est moi qui ai erré. Donc, je vous laisse la parole. C'est bon.

40

M. ROBERT MURRAY :

Alors, on est en train de travailler un peu pour ramasser des informations sur les statistiques sur les résidus des cinq dernières années que vous nous avez demandées. Sachant que le Ministère a quand même fourni une moyenne des trois dernières années, là, mais on va essayer de peaufiner un peu tout ça là, mais nous n'avons pas l'information en ce moment. Elle s'en vient, on espère, cet après-midi ou demain.

45

LE PRÉSIDENT :

Parfait.

50

M. ROBERT MURRAY :

Alors, on va le déposer une fois qu'on va l'avoir.

55

Alors l'autre question, l'autre information, c'est... il y avait s'il y avait eu une étude de marché qui a été faite. Alors oui, nous avons fait une étude de marché. Bien, Triumvirate a fait une étude de marché. Celle-ci, elle est confidentielle quand même, mais elle est basée sur beaucoup d'informations qu'ils ont, c'est de l'information quand même très privilégiée, avec leur clientèle qu'ils desservent actuellement, qui leur ont permis de comprendre un peu le volume de matières dangereuses à gérer.

60

On n'a pas les statistiques du gouvernement du Québec sur tout le volume de matières dangereuses résiduelles générées ici même, au Québec, ni sur la catégorie de ceux-là. Par contre, nous avons noté, dans une demande d'information d'accès... une demande d'accès à l'information du public, là, qui démontre un peu la quantité totale de matières dangereuses résiduelles générées par année jusqu'à 2021 et j'ai pris en note... Ah, je l'ai dans un autre document, là, mais c'est... de mémoire, c'est quelque chose comme 227 000 tonnes de déchets de matières dangereuses résiduelles générées au Québec et tout ça.

65

70

Alors, t'sais, le ministère de l'Environnement pourrait partager un peu c'est quoi la quantité qui est organique, non organique. Parce que ça, ça inclut tous tous les matériaux, là. Il y en a beaucoup quand même, là. Ça viendrait confirmer, avec des données concrètes du Québec, ce que l'on ressent, que la matière, elle est générée, et la possibilité de mieux valoriser ces matières dangereuses résiduelles au Québec serait possible.

75

LE PRÉSIDENT :

80

Bon. Avant que vous continuiez, je vais demander à monsieur Laporte : est-ce que c'est le genre d'information que vous pourriez fournir à la Commission? Donc, le détail des matières dangereuses, le type de matières dangereuses résiduelles qui sont contenues dans ce 227 000 tonnes, c'est bien ça?

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

85

Madame Veilleux, de la Direction des matières dangereuses, va répondre.

LE PRÉSIDENT :

Oui.

90

Mme MARIE-HÉLÈNE VEILLEUX :

Oui, Monsieur le président, effectivement, c'est des renseignements que nous pouvons fournir à la Commission.

95

LE PRÉSIDENT :

100

Parfait. Donc, nous vous demanderions de les déposer. Peut-être une moyenne qui serait représentative, là, disons les cinq dernières années, si c'est possible de nous donner cette information-là. Donc...

Mme MARIE-HÉLÈNE VEILLEUX :

105 Oui.

LE PRÉSIDENT :

110 Sur la... puis la valeur de deux cent... c'est 227 000 tonnes que vous...

M. ROBERT MURRAY :

115 Oui. Malheureusement, Monsieur le président, j'ai des problèmes de connexion...

LE PRÉSIDENT :

120 C'est bon.

M. ROBERT MURRAY :

125 ... au réseau, alors je n'ai pas... je ne peux pas partager l'information à l'écran, mais juste préciser -- je l'ai sur mon téléphone, ici -- c'est 227 000 tonnes de matières dangereuses, mais précision, expédiées hors Québec.

LE PRÉSIDENT :

130 OK. OK. OK. OK. Expédiées hors Québec.

M. ROBERT MURRAY :

135 Ce n'est pas très surprenant considérant qu'il n'y a pas beaucoup d'options de gérer des matières dangereuses résiduelles ici, au Québec, mis à part d'une installation, au nord de Montréal, qui est plus vers l'enfouissement, là. Mais à part ça, il n'y a pas beaucoup d'options, ici même, au Québec.

LE PRÉSIDENT :

C'est bon, très bien.

140

M. ROBERT MURRAY :

Alors...

145

LE PRÉSIDENT :

Donc, pour préciser la demande de la Commission au Ministère, ça serait, finalement : est-ce que vous avez l'information sur les matières dangereuses résiduelles qui sont générées au Québec?

150

Mme MARIE-HÉLÈNE VEILLEUX :

Oui, nous avons les informations sur les MDR qui sont générées au Québec, sur celles qui sont exportées aussi.

155

LE PRÉSIDENT :

Ça va.

160

Mme MARIE-HÉLÈNE VEILLEUX :

J'ai les chiffres ici. En fait, j'ai une moyenne de 183 000 pour les quatre dernières années.

165

LE PRÉSIDENT :

Parfait. Si vous pouvez nous déposer cette information-là...

170

Mme MARIE-HÉLÈNE VEILLEUX :

(Inaudible).

LE PRÉSIDENT :

... de façon écrite, ça va être plus facile pour la Commission. Donc, je vous remercie beaucoup.

175

Mme MARIE-HÉLÈNE VEILLEUX :

Oui.

180

LE PRÉSIDENT :

Donc, monsieur... Pardon? Ah, vous n'avez pas entendu. Peut-être rapprocher votre micro, puis nous redire ce que vous venez de nous dire, s'il vous plaît.

185

Mme MARIE-HÉLÈNE VEILLEUX :

Oui. Alors, nous allons déposer les informations sur la quantité de MDR qui sont produites ici au Québec, et celles qui sont exportées du Québec.

190

LE PRÉSIDENT :

Excellent. Parfait. Donc, ça va être deux informations, là, très... pour les cinq dernières années, donc, pour chaque année. Puis peut-être nous donner la moyenne, là, donc... C'est bon. Parfait

195

Monsieur Murray, est-ce que vous avez d'autres informations à nous communiquer?

M. ROBERT MURRAY :

200

Oui, je vais vous donner quelques précisions encore.

Alors, comme on a discuté hier, sur le plan de mesures d'urgence et si ce plan-là pouvait être communiqué avec le public et tout ça. Alors, oui et non. Je vais préciser un peu ce contexte-là. Le plan des mesures d'urgence, dans son entièreté, ne devrait pas être communiqué publiquement

205 à tout le monde, car il y a des aspects de sécurité des installations. Et on ne voudrait pas des
malfaisants, t'sais, c'est... ça fait partie, t'sais, la gestion de la sécurité d'un site, on ne veut pas dire
comment est-ce qu'on gère la sécurité dans le site. Bon.

210 Mais, on croit, il va y avoir un avantage, évidemment, avec la Ville de Contrecoeur parce
que, comme on a discuté hier, ceci doit être développé en étroite collaboration avec les instances
gouvernementales. Et alors, on croit qu'il y aura un avantage de préparer un sommaire de ce plan
de mesures d'urgence pour un public. Donc, ce n'est pas l'entièreté de ce plan-là, mais c'est plus
un feuillet, là, t'sais, les choses à savoir qui pourraient être communiquées.

215 Ça nous semble être comme un bon... un compromis pour partager l'information.
Évidemment, le contenu de ça va être développé avec la Ville et tout ça, pour s'assurer que c'est
complet, là, mais ça nous semble comme une bonne approche pour s'assurer que les citoyens, les
citoyennes de la Ville de Contrecoeur aient l'information qu'elles/ils demandent.

220 **LE PRÉSIDENT :**

C'est bon. Donc, je comprends que vous vous engagez à faire ce sommaire-là dans
l'éventualité où le projet, là, est accepté par le Ministère et que vous allez de l'avant, c'est ça?

225 **M. ROBERT MURRAY :**

Oui.

230 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, ça serait, je pense, acceptable comme solution. Merci. Est-ce qu'il y a d'autres choses
que vous aviez à nous communiquer, aujourd'hui? Vous êtes occupé, là.

235 **M. ROBERT MURRAY :**

C'est correct, c'est correct.

240 Alors, nous avons... il y a eu une demande sur la liste des substances contenues dans cette
huile organique là. J'ai une réponse qui est un... qui, j'espère, va être satisfaisante. Alors,
l'information, elle se retrouve dans la documentation que nous avons déjà fournie.

245 Alors, en première lieu, je dirigerais Monsieur le président et Monsieur le commissaire vers
le document les questions et réponses numéro 2, le document questions réponses numéro 2, où il
y a une annexe C où on présente les taux d'émission sur les différentes sources, avec chacune
des substances.

250 Alors, là-dessus, on a les substances retenues qui sont... qui ont été développées à partir
des analyses détaillées sur le produit même, et tous les certificats d'analyse sont situés dans le
document questions réponses 1, les annexes B et C. Et ça, ça va... ça donne peut-être un peu plus
d'informations que ce qui est demandé, mais ça donne un certain confort qu'on a analysé la
substance pour voir qu'est-ce qui est présent, qu'est-ce qui n'est pas présent.

LE PRÉSIDENT :

255 Donc, je veux bien comprendre. C'est basé sur une analyse des... de la moyenne des
composés que vous retrouvez dans les huiles organiques parce que ce n'est jamais la même chose
que vous recevez, là, des... de vos clients, j'imagine. Donc, le tableau -- et je pense que je l'ai vu
ce tableau-là, là, si je m'en rappelle bien... pas je pense; je me rappelle de l'avoir vu, là. Donc, c'est
ce que ça donnait, là. C'était la composition moyenne qu'il y avait dans les huiles organiques. Et
260 donc, pour chacun des composés, il y a eu une analyse qui a été faite sur les émissions que chacun
de ces composés-là pouvait générer. C'est bien ça?

M. ROBERT MURRAY :

265 C'est bien ça, c'est plusieurs analyses qui ont été faites.

LE PRÉSIDENT :

270 Oui, c'est ça, oui, j'en conviens. Bon. Vous n'êtes pas chimiste et je ne suis pas chimiste,
là, on s'est avoué ça mutuellement hier, mais est-ce que vous croyez... Et je pourrais poser la
question aux gens du Ministère éventuellement. Je me rappelle, dans mes cours de chimie, là : il

peut y avoir de la synergie lorsque deux produits ou plus sont mis ensemble. Donc, l'effet de deux produits ne serait pas $1 + 1 = 2$, mais ça pourrait être, à cause de la synergie, $1 + 1 = 4$.

275 Donc, est-ce que vous pensez ou est-ce que vous savez s'il y a de la synergie qui pourrait se... des effets synergiques qui pourraient se développer dans les huiles organiques, là, dépendant des composés qui seraient retrouvés à l'intérieur d'une réception, par exemple?

M. ROBERT MURRAY :

280 Alors, ce qu'on m'a expliqué, c'est qu'il est peu probable, à cause... Les produits sont généralement stables, ce qu'on m'a dit.

LE PRÉSIDENT :

285 OK.

M. ROBERT MURRAY :

290 Et donc, ils ne cherchent pas à prendre les molécules d'un autre pour se transformer. Ils sont tous à l'état relativement stables. Ils sont mélangés, mais ils sont stables et ça fait... de ce qu'on m'a expliqué encore, Monsieur le président, c'est que c'est comme ça qu'on ségrègue nos déchets dangereux. La raison pour laquelle on ne veut pas qu'ils se mélangent pour créer des substances autres... différemment...

295 Parce que quand deux substances vont se combiner pour créer quelque chose de nouveau, il peut y avoir des réactions endothermiques...

LE PRÉSIDENT :

300 Oui.

305

M. ROBERT MURRAY :

... qui va générer de la chaleur et on veut à tout prix prévenir ça à même la ségré... Quand on va chercher les déchets, là, on doit s'assurer qu'on n'a pas ce phénomène-là.

310

LE PRÉSIDENT :

OK.

315

M. ROBERT MURRAY :

Ça, c'est ce qu'on m'a expliqué. Je ne suis pas chimiste, alors...

LE PRÉSIDENT :

320

C'est bien. Une dernière question. Est-ce que j'ai raison de penser que, chaque fois que vous recevez un produit, vous en faites l'analyse, vous allez en faire l'analyse avant de le mettre dans l'unité, là, de traitement, là, pour savoir ce qu'il y a dans cette... dans ce baril-là ou dans ce « Lab Pack » là?

325

M. ROBERT MURRAY :

Non, ce n'est pas tout à fait la façon dont on va procéder. Quand on va recevoir les « Lab Packs », là, les produits mélange, il y a un contrôle... il y a un contrôle de qualité visuel qui est fait pour s'assurer qu'il n'y a pas un type de... L'erreur est humaine, hein, alors pour valider que tout est bien ségrégué, là. Mais on ne va pas analyser chacune des substances et on ne va pas les manipuler pour créer quelque chose d'unique qui, par la suite, va être injecté dans l'ATDU, l'unité... le four rotatif que je vous ai montré, là.

330

LE PRÉSIDENT :

335

Oui.

340 **M. ROBERT MURRAY :**

C'est tout... On veut réduire la manipulation humaine. Parce que dans...

345 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

M. ROBERT MURRAY :

350 Lorsqu'on manipule toutes ces petites bouteilles là, bon, c'est... il faut se protéger, il faut avoir des ÉPI, c'est compliqué. Ça crée la possibilité d'avoir des émanations puis ça crée la possibilité d'avoir toujours des petits déversements. Alors, un des principes qu'on veut, c'est on veut, comme j'ai mentionné, réduire la manipulation humaine.

355 Cela étant a dit, sur le site, ils ont un laboratoire interne avec une unité qu'on appelle un GC-MS de...

LE PRÉSIDENT :

360 Oui,

M. ROBERT MURRAY :

... OK, qui permet de faire des contrôles de qualité.

365

LE PRÉSIDENT :

OK, c'est bon.

370 **M. ROBERT MURRAY :**

Bon, mais au-delà de ça...

LE PRÉSIDENT :

375

Mais vous savez... mais je pense que vous savez ce qu'il y a dans vos réceptions puis je pense que vous avez mentionné hier, c'est vos clients qui vous envoient la composition des éléments. Est-ce que je me trompe aussi ou vous avez mentionné ça hier que vous allez...

380

M. ROBERT MURRAY :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

385

... que le client est tenu de vous envoyer l'information des composés qui sont dans le... dans vos produits, là, que vous recevez?

M. ROBERT MURRAY :

390

Exact. Quand on... avant qu'on puisse transporter quelque résidu quelconque, on doit le classer selon la classification. Alors, c'est déjà classé...

LE PRÉSIDENT :

395

OK.

M. ROBERT MURRAY :

400

... et tout ça. Alors, on regarde, évidemment, les feuillets détaillés de... les manifestes qu'on appelle, là, dans le langage commun, là, de transport des matières dangereuses pour valider tout ça. Et en plus, comme j'ai dit, on va faire un contrôle de qualité visuel.

LE PRÉSIDENT :

405

OK. Très bien. Donc, bien ça répond à ma question. Est-ce que vous aviez d'autres informations à nous communiquer?

M. ROBERT MURRAY :

410 De mémoire, non, mais si ma mémoire, avec l'âge...

LE PRÉSIDENT :

Non, ça va.

415 **M. ROBERT MURRAY :**

... c'est moins bon un peu, là, mais...

LE PRÉSIDENT :

420

Je suis en train de regarder, là, ce que vous deviez nous... et je vais demander... Il y avait aussi l'estimation des quantités d'eau de procédé et des eaux de pluie qui doivent être gérées hors site.

425 **M. ROBERT MURRAY :**

Oui, OK. Merci de me l'avoir rappelé. On a une information verbale, mais j'attends une mise à jour du bilan de masse.

430 **LE PRÉSIDENT :**

OK.

M. ROBERT MURRAY :

435

Contrairement à ce que ma mémoire me disait, il y a eu une amélioration du projet après les dépôts des études et après les questions et réponses. Moi, je croyais qu'on avait fait avant, mais en validant tôt ce matin, ce n'est pas le cas. Initialement, on prévoyait avoir besoin de 50 -- ah, vous allez me pardonner pour utiliser des unités américaines, là -- 50 gallons par minute d'eau de la Ville, comme une... pour remplacer les eaux de refroidissement.

440

445 On aurait travaillé... Le fournisseur aurait travaillé là-dessus pour pouvoir le réduire à quelque chose autour de... ce qu'on m'a dit, c'est 16 gallons par minute. Alors, ce que je n'ai pas, c'est le bilan de masse mis à jour pour tout ça. Ceci étant dit, puisqu'on a moins besoin d'eau d'apport, j'ai moins d'eau de purge à la sortie. Alors, je...

LE PRÉSIDENT :

450 Donc, j'imagine que vous allez avoir, éventuellement, ces informations-là et qu'elles vont être communiquées à la Commission?

M. ROBERT MURRAY :

455 Oui.

LE PRÉSIDENT :

C'est bon.

460 **M. ROBERT MURRAY :**

Tout à fait, oui.

LE PRÉSIDENT :

465 Parfait. Donc ça, je pense que ça complète, là, ce qu'on vous avait demandé. — Oui?

LE COMMISSAIRE :

470 Oui, j'ai juste une petite question sur ce que vous avez répondu tout à l'heure. Donc, on comprend qu'il n'y a pas de manipulation, là, des produits puis vous ne faites pas, donc... vous faites un examen visuel, un contrôle de qualité visuel, si je comprends bien, des matières avant de les mettre dans votre installation. Est-ce que c'est bien ça que vous nous dites?

475

M. ROBERT MURRAY :

En ce...

480 **LE COMMISSAIRE :**

Non, mais c'est ça que je voulais voir. Ça, c'est le futur?

M. ROBERT MURRAY :

485

Oui.

LE COMMISSAIRE :

490

Actuellement, comment ça se passe? C'est juste pour avoir la différence entre les deux, si vous permettez.

M. ROBERT MURRAY :

495

Actuellement, on va les désemballer. Donc, on va les ouvrir, on va sortir les différents contenants et les contenants plus volumineux, les liquides, on va les vider manuellement vers les réservoirs existants. Les plus petits contenants, eux, vont être mis dans un autre contenant pour être éliminés hors site. Alors, c'est toute une manipulation humaine qui est requise.

500 **LE COMMISSAIRE :**

Puis est-ce que vous caractérisez, donc, les plus gros barils, vous caractérisez le contenu, actuellement, là?

505

M. ROBERT MURRAY :

Oui, le... Non, pas l'intrant, pas chacun de ces petits contenants là.

510 **LE COMMISSAIRE :**

Les plus gros?

515 **M. ROBERT MURRAY :**

Mais, quand ils sont transvidés vers le réservoir d'huile organique existant, nous avons... c'est pour ça qu'on a un laboratoire, il y a des analyses qui sont faites sur ce carburant alternatif là.

520 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Murray. Donc, maintenant... Là, vous avez remarqué qu'il y a encore un cours de danse cet après-midi. Là, je pense que notre secrétaire est allée à côté pour au moins demander à ce que ce soit... avec le nombre de décibels qu'on avait hier soir, là, ça me semble un peu plus fort qu'hier soir, donc on va espérer que ça se rétablisse.

525

Maintenant, j'aurais... est-ce que, du côté des personnes-ressources, est-ce que vous avez des documents qui ont été déposés ou souhaitez-vous en déposer? Et avant de m'adresser à un ministère en particulier, là, j'aimerais mentionner qu'hier, j'ai oublié de mentionner ou d'offrir à madame Blanchette, qui représente le ministère de la Santé et des Services sociaux, mais qui travaille pour la Direction de la santé publique, de se présenter et de présenter son équipe.

530

Donc, madame Blanchette, d'abord, je m'excuse pour cette omission-là, là, mais j'avais des feuilles devant moi. Et là, je vais vous laisser la chance de vous présenter, comme je l'ai demandé aux autres porte-parole hier.

535

Mme CHRISTINE BLANCHETTE :

Bon alors, bonjour, je m'appelle Christine Blanchette. Je suis de l'équipe de santé environnementale à la Direction de santé publique de la Montérégie. Donc, je représente ici le ministère de la Santé.

540

LE PRÉSIDENT :

545

Parfait, je vous remercie beaucoup. Puis je vais refaire la même chose ce soir, là, parce qu'il va y avoir d'autres personnes, et donc, on va s'assurer que tout le monde a été présenté convenablement. Donc, du côté des personnes... Merci beaucoup, madame Blanchette.

550

Du côté des personnes-ressources, donc on peut commencer par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Donc, monsieur Laporte, est-ce que vous avez des documents que vous avez déposés ou des informations que vous voudriez nous communiquer suite aux questions qu'on a mises... en réponse à des questions qu'on a mises en suspens hier? Ou en différé, pardon.

555

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

On a déposé un document juste avant la séance, avec des réponses à quatre questions. Donc, on a déposé un document qui présente la qualité... la quantité, pardon, et la provenance des matières de Triumvirate pour les années 2018, 2019, 2021. On a expliqué de quelle manière l'effet cumulatif du bruit est pris en compte. Je ne sais pas si vous voulez que j'explique tout de suite ou, vu que c'est un document déposé, les gens en prendront reconnaissance?

560

LE PRÉSIDENT :

565

Oui. Oui, non, à ce stade-ci, oui, ça va être suffisant.

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

Parfait. On a regardé aussi les suivis de la qualité de l'air qui sont actuellement réalisés dans le secteur. On a des éléments d'information par rapport à ça. Puis on a transmis les résultats de modélisation du projet... préprojet versus le projet actuel.

575

LE PRÉSIDENT :

580 C'est bon. Puis est-ce que vous aviez... ce qu'on pourra faire, peut-être après l'appel, là, des dépôts, est-ce que vous... je pense que vous aviez quelqu'un qui devait venir nous présenter des précisions concernant la gestion des eaux?

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

585 Non.

LE PRÉSIDENT :

590 Non, ce n'est pas... C'est la Ville, pardon. Voilà, donc c'est bien. Je m'excuse pour ça. Hein, je vous ai surpris un peu, là, hein? Donc... mais ce n'était pas le but de la manoeuvre.

595 Donc, je vais passer directement à monsieur Gendron de la Ville de Contrecoeur. Donc, est-ce que vous avez des choses que vous avez déposées à la Commission ou des éléments que vous voudriez nous présenter suite à des questions, des réponses qui ont été placées en différé?

M. GUILLAUME GENDRON :

600 Oui, merci. En fait on a posé une... on nous a posé une question, hier, sur... en deux parties, principalement. Donc, la capacité d'absorber l'eau qui sera rejetée par les activités de Triumvirate. Je crois que l'initiateur a démontré dès le début, là, qu'il n'y aura pas aucun rejet dans le réseau de la Ville. De toute façon, il n'y a pas de sanitaire dans cette... sur cette rue-là. Donc, je crois que cette partie de la question a été répondue déjà, à l'origine, par l'initiateur.

605 Et ensuite, est-ce que la Ville peut fournir l'eau potable requise pour les activités de Triumvirate? J'aimerais passer la parole à ma directrice du service de l'eau de la Ville de Contrecoeur, madame Catherine Bouchard. Elle est ici dans la salle pour répondre à cette question-là.

610

LE PRÉSIDENT :

Et donc, vous êtes madame? Je n'ai pas bien entendu votre nom.

615

Mme CATHERINE BOUCHARD :

Bonjour. Mon nom, c'est Catherine Bouchard, donc je suis directrice de la gestion des eaux à Contrecoeur.

620

LE PRÉSIDENT :

Parfait. Madame *Boulard*, donc, on vous écoute.

625

Mme CATHERINE BOUCHARD :

Donc, avec les débits qui m'ont été fournis par mon collègue de la part de... oups. Avec des débits de 11.4 mètres cubes/heure, donc oui, l'usine de filtration est capable de fournir ces débits-là. Nous, on a une moyenne, à peu près, de 5 400 mètres cubes par jour. Eux représentent environ 275 mètres cubes par jour.

630

Avec les débits qu'ils nous ont fournis, parce que je pense qu'il y avait une partie qui était non disponible, là, donc qui était manquante, donc moi, si je me fie seulement avec le 11.4 mètres cubes/heure, l'usine de filtration est capable de le fournir, à ce jour.

635

LE PRÉSIDENT :

OK, parfait. Donc, c'est une réponse qui est très claire. Merci beaucoup, madame *Boulard*.

640

M. GUILLAUME GENDRON :

L'autre question concernait l'historique de la modification zonage, là, en 2024, soit le projet de règlement qui a été adopté, là, au mois d'avril cette année, en 2024.

645 Donc comme mentionné, là, pour bien comprendre toute modification et adoption de
règlement dans une ville, il faut se référer aux documents -- c'est des documents publics -- donc
les résolutions du conseil, puisque les élus s'expriment, dans une municipalité, que par résolution.
Donc, j'ai la résolution ici. Si vous permettez, je pourrais vous lire les considérants, c'est pour
permettre un peu mieux... de mieux comprendre les arguments derrière cette modification-là.

650 Donc :

*« Considérant que la Ville de Contrecoeur est régie par la Loi sur les
655 cités et villes et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;*

*Considérant que le conseil municipal de la Ville de Contrecoeur a le
660 pouvoir, en vertu de l'article 113 et suivants de la Loi sur l'aménagement et
l'urbanisme, d'amender son règlement de zonage;*

*Considérant que la Ville de Contrecoeur juge opportun d'actualiser les
665 usages permis sur les terrains désignés... »*

 ... qui nous intéressent ici, notamment dans un but de concordance avec l'affectation au
plan d'urbanisme.

*« Considérant que la Ville de Contrecoeur reconnaît la nécessité de
665 revoir les usages autorisés pour les deux lots visés;*

*Considérant que le conseil a donné avis de motion, a déposé un projet
670 de règlement, fait un avis public, une consultation... une assemblée publique
de consultation et aucune modification n'a été suggérée. »*

 Et donc, les élus ont résolu unanimement d'adopter le règlement afin d'inclure les deux lots
concernés dans la zone I3-8 dont l'usage est industriel lourd.

675 Donc, au niveau... c'est une description un peu procédurale et des arguments qui ont été
faits, là, dans les règles de l'art, là, pour autoriser le changement de zonage.

LE PRÉSIDENT :

680

C'est bon. Donc, merci beaucoup. Vous allez pouvoir déposer ce document-là à la Commission.

M. GUILLAUME GENDRON :

685

Tout à fait.

LE PRÉSIDENT :

690

Bien, merci beaucoup.

M. GUILLAUME GENDRON :

695

Merci.

LE PRÉSIDENT :

700

Est-ce que ça complète les informations que vous aviez? Je pense que oui, hein.

M. GUILLAUME GENDRON :

Ça complète les informations, oui.

LE PRÉSIDENT :

705

Parfait. Donc, je déclare que le registre est maintenant ouvert et vous pouvez dès maintenant vous inscrire pour venir poser vos questions.

710

Pour les gens en salle, dirigez-vous vers la table à l'arrière de la salle pour procéder à votre inscription. Pour les gens à distance, vous pouvez participer par vidéoconférence ou par téléphone en vous inscrivant au registre avec le formulaire en ligne prévu à cet effet ou en téléphonant -- et je vais répéter le numéro deux fois, là -- 1 800 463-4732, au poste 6. Donc, 1 800 463-4732, poste

715 6. Et par la suite, il y a une personne de notre équipe qui communiquera avec vous par téléphone pour valider les détails et vous transmettre des informations sur votre intervention en direct devant la Commission.

720 Je vous rappelle que si vous désirez présenter un mémoire ou vous exprimer verbalement lors de la deuxième partie de l'audience, qui va commencer le 22 octobre prochain, on vous invite à vous inscrire avant le 7 octobre, 16 h, en remplissant le formulaire « Je parle à la Commission » sur le site du BAPE dans la page concernant le dossier.

725 Ça, c'est un peu comme un avis d'intention, donc : J'ai l'intention d'aller parler à la Commission. Donc ça, c'est une première étape que vous devez remplir, là, pour les personnes qui veulent déposer un mémoire et venir le commenter ou ceux qui veulent s'exprimer verbalement sans déposer de mémoire, mais à la Commission. Donc, vous devez déposer votre intention de venir parler à la Commission, et ça, ça se fait avant le 7 octobre, à 16 h.

730 Donc, les informations sont sur le site Web du BAPE, mais il y a toujours la secrétaire du... la coordonnatrice du secrétariat de la Commission, madame Kim Maloney, là, qui va se faire un plaisir de vous aider si vous ne trouvez pas l'information.

735 Ensuite, si vous désirez vous exprimer par écrit, mais ne pas venir vous exprimer devant la Commission, vous devez nous transmettre votre mémoire, votre commentaire ou votre image commentée en remplissant les formulaires prévus à cet effet sur le site Web du BAPE dans la page concernant le dossier, avant le 17 octobre 2024... 2024, à 16 h. Et ça, ça vaut aussi pour les personnes qui veulent déposer un mémoire et venir le présenter en Commission.

740 Donc, pour les personnes qui veulent présenter un mémoire et venir le présenter en Commission, vous devez d'abord exprimer votre intention de venir vous exprimer devant la Commission, et ça, ça se fait avant le 17 octobre, 16 h. Et le dépôt de votre mémoire, lui, devrait se faire avant le 17 octobre 2024, à 16 h. Donc, tous les documents, on parle de mémoire, de commentaire ou d'image commentée, tout ce qui s'appelle document, ça doit être déposé avant le 17 octobre 2024, à 16 h. Et encore une fois, là, je le répète, n'hésitez pas à communiquer avec soit Kim Maloney, mais aussi Véronique Beaulieu, là, notre agent de communication, la responsable des communications pour la Commission. Et ces deux personnes vont se faire un plaisir de vous aider.

745

750 Je tiens à vous rappeler aussi les règles de procédure de l'audience publique. Donc, je demande aux participantes et aux participants d'éviter les longs préambules dans leurs questions. Ça a été très bien compris, soit dit en passant, hier soir. À partir d'aujourd'hui, à partir de la présente séance, on va permettre deux questions par intervention, sans sous-questions qui vont être permises. Mais si vous avez une question et une sous-question, là, on va considérer que c'est vos deux questions. On ne va pas se compliquer la vie avec ça.

755 Vous pouvez aussi vous inscrire au registre si vous avez d'autres questions. Donc ça, c'est bien important, je l'ai mentionné hier. On permet deux questions par intervention pour éviter qu'une personne mobilise toute la période de questions si elle a 12 questions, par exemple. Mais on n'empêchera pas cette personne-là de poser ses 12 questions, mais vous allez y aller à coup de deux questions par deux questions. Donc, il faut se réinscrire au registre, cependant, à chaque fois. Donc, après votre intervention, vous retournez à l'arrière de la salle et vous vous réinscrivez au registre.

760 Enfin, toutes les questions et réponses doivent être... doivent m'être directement adressées. Encore une fois, on doit éviter, là, qu'il y ait des échanges entre les intervenants et/ou intervenantes et les personnes-ressources ou l'initiateur. Donc, ça doit transiter par la table des commissaires.

765 Enfin, je vous rappelle qu'aucune manifestation, remarque désobligeante, propos diffamatoire ou attitude méprisante ne sera tolérée. Je le rementionne aujourd'hui, mais là, je réalise que ça s'est très bien passé hier et il n'y aurait pas de raison, là, pour que ça soit différent aujourd'hui.

770 Avant d'appeler la première personne, je souligne aussi que le BAPE tient à respecter les engagements de sa déclaration des services aux citoyens et met à votre disposition un court questionnaire afin d'évaluer la qualité de ses services, et ça dans un processus, là, d'amélioration continue. Donc, je vous remercie, là, à l'avance de prendre peut-être quelques minutes pour répondre à ce questionnaire.

775 Pour les personnes qui sont présentes en salle, vous pouvez aller à la table à l'arrière et vous pourrez prendre un de ces questionnaires. Pour les gens à distance, vous pourrez le retrouver dans les commentaires du Facebook Live ou sur le site Web du BAPE, là, toujours dans la page concernant le dossier. Il est à noter que ce sondage va préserver votre anonymat.

780

785 Pour les personnes qui ne sont peut-être pas familières, là, avec nos audiences, c'est normal que, en après-midi, il y ait moins de monde. Pour ceux qui étaient là hier soir, là, vous devez constater qu'il y a beaucoup moins de gens. Ce n'est pas une situation qui est anormale. Sachez qu'il y a aussi des gens qui sont en ligne, aussi, aujourd'hui, et qui ont la possibilité de poser des questions. Et la Commission a des questions à poser à l'initiateur et aux personnes-ressources.

790 Donc, si jamais il y avait des moments, comment dirais-je, là, d'accalmie, bien la Commission va se charger, là, de prendre le relais et... parce qu'on a des questions, nous, à épuiser, là, et on va occuper, là, les personnes-ressources qui sont ici. Donc, ce n'est pas une situation qui... ce n'est pas un manque d'intérêt de la part du public, c'est... souvent, c'est parce que les gens travaillent et ils peuvent être présents seulement le soir. Mais je voulais faire la... cette remarque-là pour les gens, là, qui ne sont peut-être pas familiers avec les audiences publiques du BAPE, là. Donc, s'il y a moins de monde cet après-midi, ce n'est pas un signe de désintérêt, c'est simplement, là, que ça reflète qu'il y a des gens qui ne sont pas en mesure de venir. Parce qu'hier, 795 il y avait quand même une très bonne assistance.

Voilà. Donc, je vais laisser la parole au... à la première personne qui s'est inscrite au registre, donc monsieur Alexandre Richard.

800 Monsieur Richard, bonjour.

PÉRIODE DE QUESTIONS

805 **M. ALEXANDRE RICHARD :**

Vous m'entendez bien?

810 **LE PRÉSIDENT :**

Là, on vous entend bien, oui, parfait.

815 **M. ALEXANDRE RICHARD :**

Donc, première question, bien c'est en lien avec, en fait, le... hier, on a appris, là, qu'il y avait une augmentation des intrants, que la destination, en fait... bien, la provenance, en fait, des matières était maximum 800 kilomètres du lieu de Triumvirate et que la moitié était importée.

820 Donc, ma question, c'est par rapport aux intrants et aux extrants. Pour les intrants, je viens de faire un petit résumé de ce qu'on a entendu hier. Puis, pour les extrants, bien on apprend qu'il y a un réservoir de 75 000 litres de carburant alternatif recyclé qui va être sur place et que l'eau de refroidissement de procédé va aussi être transportée.

825 Donc, ma question, c'est : quelle est la méthodologie utilisée pour comparer les déplacements induits par le projet, incluant, entre autres, ces émissions de GES liées au transport et les risques afférents, donc, en gros, par rapport à l'état de référence? Donc, c'est ça ma question, là, tant du côté de l'initiateur ou du Ministère. C'est quoi la méthodologie qui est utilisée pour dire, bon bien, on est en train de créer un projet qui est... qui fait plus de sens qu'il y avait avant? Parce
830 que je pense que c'est ce qui est présenté, là, par l'initiateur.

On sait aussi que les matières dangereuses, elles ne sont pas... elles ne disparaîtront pas, là. Présentement, elles sont probablement envoyées chez Stablex à Blainville ou à un autre endroit, mais est-ce que... est-ce qu'on fait face à un gain, puis c'est quoi la méthodologie pour justifier ce
835 gain-là?

LE PRÉSIDENT :

Et là, vous parlez au niveau de la génération des gaz à effet de serre en particulier ou...?
840

M. ALEXANDRE RICHARD :

En gros, bien là, je parle spécifiquement plus pour... on s'entend que tout ça, l'initiateur, lui, tout ce qu'il fait, c'est du transport avec des véhicules lourds. On s'entend, là. Puis là, on s'en va vers une décarbonation de l'économie, un changement complet de l'économie. C'est pour ça que
845 là, je me pose beaucoup de questions par rapport à ça. Ça va-tu être viable, en fait, puis est-ce qu'on a vraiment un gain? On réduit-tu vraiment les GES ou on fait juste augmenter le transport? Comment qu'on fait pour le comparer, c'est quoi la méthodologie?

850 **LE PRÉSIDENT :**

Voilà. Donc, votre question...

855 **M. ALEXANDRE RICHARD :**

Peut-être qu'elle n'existe pas, mais est-ce qu'il y en a une?

LE PRÉSIDENT :

860 En fait, donc je vais... je vais diriger la question d'abord à l'initiateur, là. Je pourrai revenir après au niveau du Ministère.

Donc, si je comprends bien, quelle est la méthodologie pour déterminer s'il y a un gain au niveau des... de l'émission des GES avec le projet, par rapport à la situation actuelle?

865

M. ALEXANDRE RICHARD :

Oui, en tenant compte de l'augmentation des intrants et du changement des extrants.

870 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, c'est bon. — Donc, monsieur Murray?

M. ROBERT MURRAY :

875

Alors, l'évaluation qu'on a faite pour les gaz à effet de serre, Monsieur le président, réside sur le principe d'être plus conservateur. Et donc, on a la position d'évaluer les gaz à effet de serre liés avec la gestion du site en ce moment. Comme j'ai mentionné, je crois hier, c'est lié avec la combustion du gaz naturel et on a calculé, estimé qu'on a environ, de mémoire, là, le 37 000 tonnes de gaz à effet de serre généré auquel nous n'avons pas déduit les gaz à effet de serre qui peuvent...
880 qui pourraient être potentiellement économisés puisqu'on ne les incinère pas.

885 Mais bon, ça, on a été conservateurs. Est-ce qu'on a regardé les impacts liés au transport?
Non, ça ne fait pas partie de la méthodologie d'évaluation des gaz à effet de serre lié à un projet,
de ma mémoire.

LE PRÉSIDENT :

890 C'est bon. Et est-ce que vous avez fait la comparaison... la différence qu'il va y avoir entre
la situation actuelle et la situation qui serait vécue avec le projet?

M. ROBERT MURRAY :

895 Non, pas de la façon vraiment globale, incluant tout le transport. Mais ce que je pourrais
ajouter, c'est que puisque ces matières-là sont déjà générées -- ça, ça ne changera pas -- elles
sont déjà transportées, soit vers un site comme le nôtre, un transbordement, mais si les sites de
transbordement n'existeraient pas, ils seraient transportés. Donc, pas le choix, il faut les gérer. On
ne peut pas juste... on ne peut plus faire comme dans les années 50. On doit les éliminer dans les
endroits autorisés.

900 Il y a très peu d'endroits autorisés, alors donc, ils devront être transportés vers ce lieu-là,
qui vraisemblablement, en ce moment, sont à l'extérieur du Québec. Donc, on pourrait quasiment
penser que la situation existante, elle est pire que la solution proposée. Bon, est-ce qu'il y a une
méthodologie pour vraiment toute calculer ça? C'est hors de ma compétence. Mais je vous donne
905 ma perspective, si je le dois.

LE PRÉSIDENT :

910 Ça va, merci. Je vais diriger la question, oui, à monsieur Laporte. Voilà. Donc, au niveau de
la méthodologie. Est-ce que vous avez... aussi, peut-être, nous dire qu'est-ce que vous avez exigé
de l'initiateur, à ce niveau-là? Quelle est aussi... mais avant ça, quelle est la pratique, je dirais,
normalisée pour cette question-là?

915

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

920 Les émissions de GES qui sont calculées pour les projets comme celui-là sont les émissions
de combustion, les émissions de procédé. Le transport n'est normalement pas évalué dans les
activités de l'entreprise. Quand même, ça a été questionné dans le cadre de l'étude d'impact, les
émissions pour la gestion des extrants. Ça a été bonifié pour ajouter des sources d'émission,
justement, le transport de l'huile organique. Ils ont fait des hypothèses conservatrices pour leur
925 envoi. Même chose pour les résidus riches en carbone, les résidus métalliques puis ils ont été
estimés à environ 8 653 tonnes d'équivalent CO₂ ces émissions-là, pour la gestion des extrants.

LE PRÉSIDENT :

930 Et pourquoi... Je m'en doute un peu, là, mais j'aimerais que vous donniez la réponse pour
le bénéfice du public. Pourquoi les... la question du transport n'est pas incluse dans ce type de
projet-là?

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

935 C'est des transporteurs privés qui amènent les matières, puis eux aussi ont des comptes à
rendre en termes d'émissions de GES, ça fait que ça ferait un dédoublement.

LE PRÉSIDENT :

940 OK, donc c'est la réponse que j'attendais, là, donc merci. Et mon collègue qui veut rajouter
quelque chose.

LE COMMISSAIRE :

945 Dans la situation actuelle, dans le fond, est-ce que tous les intrants viennent par camion,
puis tous les extrants? Puis je comprends que vous... il y a des grandes distances. Vous avez parlé
à plusieurs reprises, là, de transporter ça en Alberta. Est-ce que ça se fait par camion ou vous avez
d'autres modes de transport, par train par exemple?

950

M. ROBERT MURRAY :

Nous n'avons qu'un lien de transport via camion. Nous n'avons pas de lien ferroviaire, nous ne faites pas le transport par bateau. Alors, c'est 100 % par camion.

955

LE COMMISSAIRE :

Donc, ce que vous dites, c'est que les camions qui partent de votre entreprise pour se rendre à l'Alberta, ils sont transportés par camion de Montréal au site en Alberta, ou ils sont amenés vers un autre transporteur, qui lui, les amène par train?

960

M. ROBERT MURRAY :

Il faudrait que je vous revienne sur ça, s'il n'y a pas un autre site de transbordement entre les deux, si on veut, là. Mais de ce qu'on m'a expliqué, c'est que les gouvernements n'aiment pas... n'aiment pas qu'une matière dangereuse résiduelle transige d'un centre de transbordement vers un autre centre de transbordement.

965

Nous, notre site, on ne peut pas recevoir des matières dangereuses venant d'un autre site de transbordement. Et donc, on doit les recevoir et les acheminer -- selon ma compréhension, là -- vers le point final. Bon, je pourrais valider si ma réponse est exacte, là, mais...

970

LE COMMISSAIRE :

Bien, c'est surtout de voir, effectivement, t'sais, je pense que ça a un impact, aussi, sur le kilométrage pour amener les matières à destination. Donc, si vous pouvez peut-être vérifier...

975

M. ROBERT MURRAY :

Hum, hum.

980

LE COMMISSAIRE :

... qu'effectivement... c'était effectivement le cas, que tout est transporté par camion.

985 **M. ROBERT MURRAY :**

Hum, hum. OK.

990 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, monsieur Richard, vous avez... on va passer à votre deuxième question.

M. ALEXANDRE RICHARD :

995 Bon, ça répond plus ou moins à ma première, mais on va essayer de continuer.

Donc, pour ma deuxième question, là, c'est par rapport à l'analyse de l'acceptabilité environnementale du MELCCFP et aussi l'entreprise. Est-ce que, dans l'analyse, est-ce qu'on tient compte de la hiérarchie des 3RVE? Donc, l'idée, c'est de réduire en premier et on s'en va vers le projet qui est proposé, là...

1000

LE PRÉSIDENT :

Pour le bénéfice du public, pourriez-vous -- puis approchez-vous du micro, là -- donner l'acronyme les 3R et le E?

1005

M. ALEXANDRE RICHARD :

3RVE, ça se trouve à être réduire... réduire, recycler... Je ne l'ai pas par coeur. Je sais que le... je me concentre juste sur le premier, donc c'est réduire.

1010

LE PRÉSIDENT :

Oui.

1015

M. ALEXANDRE RICHARD :

Je peux peut-être vous laisser le résumer au complet, mais si je ne me trompe pas...

LE PRÉSIDENT :

1020

C'est bon.

M. ALEXANDRE RICHARD :

1025

... c'est éviter... Éviter en premier -- il manque une lettre dans celle-là -- réduire puis, par la suite, recycler, revaloriser.

LE PRÉSIDENT :

1030

C'est ça.

M. ALEXANDRE RICHARD :

1035

Puis ça ressemble à ça. Je vais laisser le...

LE PRÉSIDENT :

C'est bon.

1040

M. ALEXANDRE RICHARD :

... l'officialiser.

LE PRÉSIDENT :

1045

Et je n'essayais pas... je n'essayais vraiment pas de vous... Comment dirais-je? De vous mettre dans l'embarras, j'étais certain que vous le saviez sur le bout des doigts. Mais ce n'est pas grave.

1050

M. ALEXANDRE RICHARD :

1055 Il n'y a pas de problème. Donc, en gros, on pourra en revenir avec le terme exact, mais l'idée, c'est ça. Cette hiérarchie-là, juste pour faire une analogie par rapport au domaine de l'énergie dans lequel je suis plus familier, c'est sûr que si on évite de, par exemple, de produire un kilowattheure qui nous coûterait 1 ¢ à éviter de produire, bien on n'en produira pas un qui va nous coûter 12 ¢.

1060 Mais c'est un peu le même principe qui est en lien avec ma question. L'idée c'est : est-ce qu'on cherche vraiment à réduire? On a un projet de 13.2 M \$. Donc, ma question, c'est : dans l'analyse de l'acceptabilité environnementale, est-ce qu'on tient compte de ces sommes-là dans la hiérarchie, est-ce qu'elles sont investies à la bonne place, pour réduire à la source pour limiter les déplacements? C'est nous, là, qui va...

1065

LE PRÉSIDENT :

Oui.

1070

M. ALEXANDRE RICHARD :

Quand je vais sur la route, là, les risques sont là, il y a des poids lourds, il y a des particules fines, il y a tout... tout est en lien avec ça.

1075

LE PRÉSIDENT :

Donc, je demanderais...

M. ALEXANDRE RICHARD :

1080

Je ne veux pas rentrer dans mon mémoire, mais ma question, c'est : dans l'analyse de l'acceptabilité tant des deux côtés, ça fait un sens avec le mouvement, là, qui s'en vient, là, de réduire nos dépendances à toutes ces substances-là, puis, en fait, de réduire les émissions de GES.

1085

LE PRÉSIDENT :

1090 Je comprends très bien votre question, sauf que je ne peux pas la diriger vers l'initiateur parce qu'il n'a aucun contrôle là-dessus. Lui, il reçoit. Mais je peux demander au Ministère s'il y a des efforts qui sont faits auprès des entreprises qui génèrent ces produits-là pour qu'il y ait une réduction à la source. C'est ce que vous... Oui?

1095 **M. ALEXANDRE RICHARD :**

Sur le site de l'initiateur, c'est bien inscrit que la réduction à la source fait partie de ses activités et c'est... il est en plein dedans, là.

1100 **LE PRÉSIDENT :**

Bien écoutez, je vais lui poser la question, mais je ne suis pas certain qu'on parle de la même chose, mais je vais quand même poser la question à l'initiateur, et après, je vais retourner au Ministère.

1105 Donc, comment vous... vous pensez ou comment vous croyez faire de la réduction à la source, donc, dans votre procédé actuel, par exemple?

M. ROBERT MURRAY :

1110 Alors, une question difficile, mais je vais tenter de faire de mon mieux pour y répondre. L'écosystème de la gestion des matières dangereuses existe, mais beaucoup de gens ne sont pas conscients que, une fois, ils vont prendre leur bouteille de vernis à ongles qu'ils ne veulent plus et espérons que la personne va la mettre, non dans les déchets réguliers, vont penser à le mettre dans l'écocentre. Ça, ça serait la première... c'est la première opportunité que nous avons pour mieux gérer nos déchets.

1120 Alors, c'est... nos efforts sont de fournir des solutions pour gérer ces matières-là. Réduction à la source inclut est-ce qu'on peut réutiliser des... de ces matières-là, OK, ou les valoriser d'une autre façon. C'est toujours en développement, c'est toujours la possibilité. Ça fait partie d'un peu

de nos... des efforts de Triumvirate pour traiter ces matières-là, pour les valoriser, pour les donner une seconde vie autant que possible.

1125 Mais alors, t'sais, l'exemple que je vais donner, sans... tout en *soyant* délicat pour ne pas mentionner des noms de compagnie et tout ça, mais il y a des entreprises qui nous envoient certains résidus dans des... -- je pense que j'en ai parlé hier -- dans des contenants d'un certain volume. Je pense que c'est du 20 litres, là, des contenants en plastique, OK?

1130 Alors, nos efforts de réduction sont, au lieu de prendre ces déchets, c'est qu'on vide le contenu, mais au lieu de prendre ces... cette une matière dangereuse là, on les lave, on les retourne, OK, vers le client pour qu'il s'en serve de nouveau. Ça fait partie un peu de nos efforts. On est dans l'écosystème, on ne peut pas tout contrôler, effectivement, mais on veut faire partie de la solution pour l'économie circulaire.

1135 Chacun doit agir à sa façon, dans sa portée. Et voici un exemple de comment est-ce que nous, on agit dans notre portée.

LE PRÉSIDENT :

1140 C'est intéressant, mais là, j'ai une question à vous poser. Bon, vous êtes une compagnie qui est là pour, évidemment, faire des profits -- puis c'est normal, là, on ne peut pas vous le reprocher, là -- j'imagine que... est-ce que ce sont vos clients qui vous demandent ça, dans un esprit de réduction à la source, ils payent pour que vous les laviez ou vous les lavez au... en assumant les coûts? Vous ne devez pas assumer les coûts seul de ça, là.

1145 Donc, je ne sais pas si vous comprenez bien mon intervention. Il faut que quelqu'un paye pour ça, en fait.

M. ROBERT MURRAY :

1150 Il y a toujours quelqu'un qui paye pour ça et ça fait... ça rentre dans l'adéquation, mais ça fait partie de la responsabilité sociale autant le Triumvirate qu'autant de nos clients, dans lequel on aime travailler avec des partenariats pour trouver des solutions gagnant-gagnant.

1155 **LE PRÉSIDENT :**

OK.

1160 **M. ROBERT MURRAY :**

Alors, je ne peux rentrer dans la spécificité des arrangements financiers...

LE PRÉSIDENT :

1165 Non, ce n'est pas...

M. ROBERT MURRAY :

1170 Mais c'est dans notre mission d'être un bon partenaire dans l'écosystème de la valorisation de matières dangereuses résiduelles.

LE PRÉSIDENT :

1175 Donc ça, c'est un exemple que vous me donnez, là, où il y a de la réduction à la source est...

M. ROBERT MURRAY :

1180 C'est un exemple que je voulais donner, exact.

LE PRÉSIDENT :

1185 Bon, parfait. Donc, je dirigerais ma question... la question que j'avais tout à l'heure à monsieur Laporte, en ce sens que, est-ce que le... Là, c'est peut-être même au-delà du Ministère, mais est-ce que le gouvernement du Québec fait des efforts pour convaincre les générateurs de matières dangereuses résiduelles de diminuer leurs intrants... leurs extrants à la source?

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

1190

Le gouvernement du Québec a une *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*. Il y a un plan d'action 2019-2024 puis c'est une politique qui vise à créer une société sans gaspillage, qui cherche à maximiser la valeur ajoutée par une saine gestion des matières résiduelles, avec comme objectif fondamental que la seule matière résiduelle éliminée au Québec soit le résidu ultime.

1195

L'entreprise n'est pas un générateur de matières dangereuses. Dans sa raison d'être, il essaie de détourner certaines matières de l'élimination pour en faire de la valorisation. Ça fait que, dans ce sens-là, effectivement, il respecte la hiérarchie des 3RVE, puis certainement que c'est un aspect qui va être analysé dans l'analyse du gouvernement.

1200

LE PRÉSIDENT :

C'est bien. Bien la réponse est intéressante, mais là, je vais même être hors mandat, là, mais à un niveau plus général -- on oublie le projet qui nous est présenté ici, là -- vous nous avez lu la politique, là, que le gouvernement du Québec a vis-à-vis la réduction à la source des matières dangereuses. Mais quelle action concrète le gouvernement va faire?

1205

Est-ce qu'il y a de l'incitation financière ou est-ce que c'est par de la sensibilisation ou... auprès des industries en général qui génèrent de la... des matières dangereuses?

1210

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

On pourra vous revenir avec les détails du plan d'action.

1215

LE PRÉSIDENT :

Pardon?

1220

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

Je pourrai vous revenir avec les détails...

LE PRÉSIDENT :

1225 Ah, OK.

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

... du plan d'action pour les mesures concrètes qui sont mises en oeuvre.

1230 **LE PRÉSIDENT :**

OK, parfait. Donc, ce serait apprécié, donc merci beaucoup. — Ça va, monsieur Richard. Donc, merci beaucoup.

1235 On va passer à la prochaine intervention qui est de la part de monsieur André Pépin qui est avec nous aujourd'hui. Donc, monsieur Pépin, bonjour.

M. ANDRÉ PÉPIN :

1240 Bonjour, Monsieur le président.

LE PRÉSIDENT :

En fait, rebonjour parce qu'on s'est parlé hier, donc c'est bien.

1245

M. ANDRÉ PÉPIN :

Et je vais être redondant, je vais m'adresser à vous avec le même sujet.

1250 **LE PRÉSIDENT :**

Si vous pouviez garder le micro bien en avant de vous pour qu'on vous comprenne bien.

1255

M. ANDRÉ PÉPIN :

1260 Oui. Je vais vous proposer des questions sur le même sujet qu'hier soir. En fait, je n'ai pas bien compris la gestion de l'eau. Les chiffres varient beaucoup. Je vous parlais hier d'une demande de la compagnie de 275 mètres cubes par jour. Là, la Ville nous dit que c'est... c'est sûrement ça, là, 11 mètres cubes, la demande d'eau, là, d'entrée par heure. Bien content d'apprendre qu'il n'y aura pas de rejet dans les égouts de la Ville.

1265 La compagnie nous a dit hier, le représentant, qu'il n'y aura pas de déversement dans les égouts de la Ville, il n'y aura pas non plus de déversement dans les fossés. Dans les documents... dans le document questions réponses, je pense que c'est la question 12, de mémoire, il y a à peu près deux pages de questions sur le fameux fossé.

1270 Il est dit que la compagnie doit... c'est écrit noir sur blanc, doit évaluer la qualité de l'eau qui sera déversée dans le fossé. Mais on nous dit qu'il n'y en aura pas, mais on demande que ça soit vérifié. On parle, je crois, de mémoire, encore là, de cinq contaminants principaux.

1275 Et là, l'équation ne fonctionne pas pour moi, là. Il va rentrer 11 mètres cubes, puis je viens d'apprendre qu'il y aura dans les... dans la purge, plutôt d'être 5 mètres cubes, là, ça a été corrigé à on ne le sait pas combien, là, monsieur va nous le dire bientôt. Imaginons que c'est 2, tiens. Bien, c'est... il y en manque beaucoup, là. Cette eau-là va où et elle est traitée comment? Et ça, c'est le projet.

1280 Cette compagnie-là est en opération présentement, elle reçoit déjà des déchets jugés dangereux. Et là, j'arrive avec l'eau pluviale, l'eau de pluie. L'eau de pluie. Il y a sûrement des accidents. Il y a sûrement, parfois, des contaminants qui se retrouvent au sol présentement. Donc, l'eau pluviale, présentement, va où? Parce que, comme -- je veux les croire sincères -- il n'y a pas rien dans le fossé, puis il n'y a rien dans les égouts, cette eau-là doit être recueillie, analysée.

1285 Alors, de façon historique, peut-on avoir le compte, le nombre de litres, de mètres cubes ou de camions qui sont sortis de l'usine dans les cinq dernières années, présentement, pour le traitement de cette eau pluviale, qui pourrait être une forme de garantie de leur bonne volonté pour la suite des choses?

1290

LE PRÉSIDENT :

1295 C'est bon. Mais là, il y a plusieurs volets à votre question, mais c'est intéressant. On va essayer de procéder par étapes. D'abord, je vais poser la question, là, à monsieur Murray.

Donc, pourriez-vous nous expliquer, là, si toutes les eaux pluviales sont récupérées?

M. ROBERT MURRAY :

1300 Alors, je vais commencer par le site actuel.

LE PRÉSIDENT :

1305 Oui. Puis c'est ça que monsieur...

M. ROBERT MURRAY :

Alors...

LE PRÉSIDENT :

1310 ... Pépin demande, oui.

M. ROBERT MURRAY :

1315 Alors, sur le site actuel, les eaux... il y a une zone où les matières dangereuses résiduelles sont traitées et tout ça. La majorité de tout ça, c'est à l'intérieur du bâtiment. Mais les zones qui pourraient être affectées à l'extérieur, c'est une zone qui est pavée en ce moment, et les eaux de cette zone-là sont effectivement ramassées. OK, elles ne sont pas rejetées dans le fossé, tel que
1320 j'ai dit hier.

On m'a précisé une petite nuance que je n'avais pas tout à fait saisie -- ou je ne me souvenais plus -- c'est que cette eau-là, en ce moment, l'eau pluviale qui est ramassée de la zone

1325 extérieure, qui est imperméable, là, protégée, où on fait la manipulation de matières dangereuses, cette eau-là, elle est ramassée et elle est pompée à même le réservoir de solvant.

1330 On a neuf réservoirs, là, et je croyais qu'on avait un réservoir spécial pour l'eau, mais finalement, c'est mélangé avec les solvants, et le tout est acheminé vers la valorisation comme un carburant alternatif qui contient notre quantité d'eau et tout ça.

Alors ça, c'est le site actuel, en ce moment. Donc, pour répondre à la question, c'est qu'on n'a pas de... donc, on n'a pas d'élimination spécifique d'eau en ce moment.

LE PRÉSIDENT :

1335 Donc, il n'y a aucune quantité d'eau qui va... qui pourra aller dans les fossés?

M. ROBERT MURRAY :

1340 Il y a... en périphérie dans notre site, il y a des zones où on ne manipule aucunes matières dangereuses. Il y a une eau de pluie qui tombe là puis qui pourrait aller dans le fossé. Mais on s'assure que toutes les zones actives où on manipule des matières dangereuses, là -- c'est dans notre... non seulement dans notre façon de travailler, mais c'est la façon que le Ministère veut que ça soit conçu. Même si le site est une opération depuis plus de 30 ans, ça a été conçu de telle
1345 façon. Peut-être à l'avant-garde dans les années 90, mais aujourd'hui, c'est toujours comme ça.

Alors, t'sais, les zones qui sont à l'extérieur, c'est des eaux pluviales normales, qui sont gérées de façon normale. Mais tout ce qui rentre en contact avec un déchet, ça... ou
1350 possiblement -- ou possiblement -- rentrer en contact avec un déchet, c'est ramassé.

C'est le même principe qui va être effectué quand on va faire la conception finale de ce projet-là. On a tout avantage, nous, de minimiser les eaux de pluie qui vont rentrer en... qui
1355 pourraient rentrer en contact avec les zones parce qu'on veut... évidemment, on veut minimiser cette eau-là et tout ça. Mais l'intention est de récupérer les eaux pluviales, les mettre dans des contenants, des réservoirs quelconques et les acheminer.

Est-ce qu'on va toujours les... est-ce qu'on va faire le même principe de les mélanger avec les huiles organiques? Peut-être que oui, peut-être que non. Ça, c'est à voir.

1360 **LE PRÉSIDENT :**

Ça sera à déterminer.

1365 **M. ROBERT MURRAY :**

Ça, c'est à voir, là, mais je pense que sur le principe de protection de l'environnement, c'est l'intention qui est importante. C'est... L'intention, c'est de ne pas que... cette eau-là, possiblement contaminée, ne rentre pas en contact... qui rentre... qui pourrait rentrer en contact avec les matières dangereuses n'est pas rejetée dans un fossé. C'est le principe.

1370 **LE PRÉSIDENT :**

Bon, parfait.

1375 **M. ROBERT MURRAY :**

Et on y tient à ce principe-là parce qu'on veut être un bon citoyen corporatif.

1380 **LE PRÉSIDENT :**

Je voudrais... C'est bon. Est-ce vous aviez terminé?

1385 **M. ROBERT MURRAY :**

Pour cette partie-là, on...

LE PRÉSIDENT :

OK, je vais vous laisser continuer.

1390

M. ROBERT MURRAY :

1395 OK. La deuxième partie de la question, c'est la question de la gestion de l'eau que j'avais fait référence un peu plus tôt dans... cet après-midi, où j'avais dit qu'on a vu une amélioration du projet et qu'on attend un peu les... pas les données, mais la...

LE PRÉSIDENT :

1400 Le bilan?

M. ROBERT MURRAY :

1405 ... le bilan de masse, OK, du fournisseur et tout ça. Mais *a priori*, on a réduit la quantité d'eau qui rentre vers le site, 16 gallons par minute, de mémoire... Bon, je n'ai pas le chiffre, là. Ce qui fait en sorte qu'on réduit... si on maintient les mêmes proportions, là, OK... Parce qu'avant, j'avais 50 gallons/minute, là, bon. Si on maintient les mêmes proportions, là, c'est du... Vous comprenez, là?

LE PRÉSIDENT :

1410 Oui.

M. ROBERT MURRAY :

1415 OK. Ça veut dire que nos rejets seraient environ de 1.5 mètre cube. Alors ça, ça serait mis en conteneur ou en réservoir, qui ça, ça serait éliminé hors site.

LE PRÉSIDENT :

1420 Bon, OK.

M. ROBERT MURRAY :

Alors, on va attendre, on va voir les chiffres exacts, là, pour vous... que je vais pouvoir partager avec la Commission. Mais c'est notre...

1425

LE PRÉSIDENT :

OK, donc vous allez déposer les chiffres exacts, là, éventuellement?

1430

M. ROBERT MURRAY :

Exact. Exact.

1435

LE PRÉSIDENT :

Donc, auxquels monsieur Pépin aura accès via le...

M. ROBERT MURRAY :

Exact.

1440

LE PRÉSIDENT :

Et monsieur Pépin, avant de vous demander de poser votre deuxième question, je vais poser une question au Ministère en lien avec ce que vous nous apportez, là, comme préoccupation.

1445

Concernant les eaux qui doivent être récupérées, les eaux pluviales qui doivent être récupérées, qui peuvent être potentiellement contaminées, donc monsieur Murray nous dit qu'elles sont récupérées puis qu'elles sont envoyées pour traitement. Ça, est-ce que ça ferait partie d'une éventuelle autorisation du projet, là, donc les... qui pourrait être intégré au décret?

1450

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

Pas certain s'il y a déclencheur du règlement pour une autorisation ministérielle spécifiquement pour l'élimination de ces matières-là, hors site... de cette eau-là hors site.

1455

LE PRÉSIDENT :

1460

Ma question, en fait, excusez-moi, je vais vous interrompre, j'ai mal formulé ma question, là. Est-ce que l'autorisation ministérielle, qui comprend des conditions, normalement, est-ce que ça serait une condition de récupérer ces eaux-là et de les... de les envoyer traiter à l'extérieur, par exemple?

1465

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

Bien, certainement que la gestion des eaux pluviales est regardée dans l'autorisation. L'information qu'on avait était à l'effet que l'initiateur allait vérifier si l'eau pouvait être rejetée à l'environnement. Si elle respectait les critères, elle la rejetait au fossé.

1470

Là, on a appris en audience qu'il ne voulait plus rien rejeter au fossé. S'il me donne des analyses de ces eaux-là pour nous montrer qu'elles sont envoyées à des endroits qui sont... qui les gèrent de façon conforme, ça va convenir pour le Ministère.

1475

LE PRÉSIDENT :

Ça va. Donc, je suis content de la réponse que vous me donnez parce que c'est l'impression que j'avais aussi. Je me rappelle d'avoir lu que vous proposiez, dans l'étude d'impact, de faire l'analyse des eaux pluviales puis, si elles étaient conformes, elles pouvaient aller au fossé. Ça, est-ce que c'est encore vrai ou vous êtes en train de nous dire que toutes les eaux pluviales vont être récupérées?

1480

M. ROBERT MURRAY :

Notre intention est de ramasser toutes les eaux pluviales, là, des zones, t'sais, qui sont potentiellement à risque, de les collecter. S'il y a une situation qu'on ne peut pas penser, là, où ça doit être rejeté dans un fossé, bien oui, ça devrait être validé avec le ministère de l'Environnement, est-ce que c'est permis puis est-ce qu'on doit l'analyser. Mais ce n'est pas notre intention.

1490

LE PRÉSIDENT :

1495 OK, c'est bon. Donc, votre intention, c'est de récupérer l'ensemble des eaux pluviales et de les envoyer dans un centre de traitement... En fait, soit de les... dans la situation actuelle, vous les mélangez avec vos solvants et, dans la situation du projet, elles seraient recueillies dans des contenants et envoyées dans des centres de traitement?

1500 **M. ROBERT MURRAY :**

Je vais peut-être... pas nuancer, ce n'est pas une nuance que je veux fournir, mais c'est une information additionnelle qui permet une mise en contexte.

1505 Le site de Triumvirate n'est pas raccordé à l'égout. Donc, il n'y a pas un système de gestion des eaux pluviales, il n'y a pas un système de gestion des eaux sanitaires. Il y a... Donc, on ne veut pas créer une piscine à l'extérieur non plus, hein. Alors, ça ne serait pas bon pour personne avoir tout ça. Alors, il faut la gérer cette eau-là.

1510 **LE PRÉSIDENT :**

OK. Donc là, je comprends que, c'est ça, vous allez la recueillir et donc l'envoyer dans des centres de traitement. C'est bon. Oui, mon collègue veut intervenir.

1515 **LE COMMISSAIRE :**

Donc, j'imagine que si vous récupérez l'eau pluviale, vous devez entreposer ça dans des bassins ou... d'une certaine taille, parce qu'il faut quand même récupérer quand même une quantité d'eau importante d'eau pluviale.

1520 Ma question : est-ce qu'il y a des contraintes à l'utilisation de cette eau pluviale là dans votre procédé? Donc, est-ce que vous avez envisagé que l'eau pluviale pourrait... pourrait être combinée, par exemple, avec l'eau que vous avez... que vous recevez de la Ville? Est-ce que cette eau pluviale là est utilisable dans vos procédés? Est-ce que c'est... oui, la question est claire?

1525

M. ROBERT MURRAY :

1530 Oui, c'est dans le domaine du possible, mais ce n'est pas dans le domaine du probable. Parce que puisque nous avons un système de refroidissement en circuit fermé, on doit purger l'eau occasionnelle parce qu'il y a une certaine accumulation de contaminé... pas de... Je ne veux pas prendre le mot « contaminant », ce n'est-ce pas une contamination inorganique, mais c'est dû au système de fonctionnement qu'il faut avoir une certaine purge occasionnelle.

1535 Je ne suis pas un spécialiste dans le traitement des eaux, mais de ce qu'on m'a toujours dit, c'est que ça prend une eau d'une certaine qualité de remplacement. Alors sinon, il va avoir... je vais prendre un terme, « encrassement », là, mais on ne voudrait pas encrasser, t'sais. Je ne sais pas c'est ça le vrai mot ou pas, mais vous comprenez, là, Monsieur le président.

1540 Alors, c'est pour ça que je dis : C'est peut-être possible, mais je ne sais pas si c'est probable qu'on pourrait faire ça. Mais je pourrais en prendre note pour voir si on ne pourrait pas l'étudier quand on fera l'étude de conception détaillée.

LE COMMISSAIRE :

1545 Oui, merci.

LE PRÉSIDENT :

1550 Monsieur Pépin, est-ce que vous avez une deuxième question?

M. ANDRÉ PÉPIN :

1555 Oui, en fait, c'est peut-être pour faire suite à l'intervenant avant moi, pour essayer de comprendre la valeur des produits qui vont sortir de cette usine. Le produit important, je pense, en est un, c'est l'huile organique qui sera vendue -- et j'ai lu ce matin qu'il y avait même des ententes pour ce qui va être produit bientôt -- dans une cimenterie, qui va se servir comme combustible.

1560 Ma question est : quelle est la valeur de ce combustible au niveau environnemental? Les cimenteries ne sont pas reconnues comme des citoyens corporatifs de première qualité pour ce

qui est de ce qui brûle. Alors, est-ce que ça se compare, par exemple, là, au carburant utilisé par les bateaux en haute mer, qui sont des rejets d'industrie. Est-ce que c'est la même chose ici? Donc, en clair, quelle est la valeur environnementale de cette huile, une fois brûlée?

1565 **LE PRÉSIDENT :**

Qu'est-ce que vous entendez par « valeur environnementale », ici?

1570 **M. ANDRÉ PÉPIN :**

Oui. Par exemple, lorsque les cimenteries étaient reconnues, à tort ou à raison, pour brûler des pneus, les fumées qui se dégageaient de cette industrie des cimenteries étaient très polluantes. Alors, quel est le degré de pollution, d'abord, qui est produit par la combustion de ces huiles? Et si ça va dans une cimenterie, est-ce qu'on peut présupposer que personne d'autre s'intéresse à ces huiles comme combustible?

1575

LE PRÉSIDENT :

OK. Bon, là, la question est plus claire.

1580

Donc, je ne sais pas si vous avez bien compris, monsieur Murray. Donc, ce que monsieur Pépin nous demande, c'est : quelle est la valeur environnementale de vos huiles... des huiles organiques, là, que vous allez vendre dans les cimenteries? Puis la signification de ça, c'est -- si j'ai bien compris; vous me corrigerez -- est-ce que d'autres clients que des cimenteries pourraient être intéressés par vos huiles organiques?

1585

Est-ce que c'est ça qu'est la question?

M. ANDRÉ PÉPIN :

1590

Bien, intéressés et... Oui. En fait, c'était une façon d'illustrer peut-être le... la spécificité de ces huiles. Pour moi, une cimenterie, c'est une industrie qui brûle à peu près... excusez-moi, là, à peu près n'importe quoi.

1595 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

1600 **M. ANDRÉ PÉPIN :**

Alors, ça me fait peur un peu. Alors, si un des produits phares de la prochaine... la technologie qu'on veut importer ici, c'est un produit qui est néfaste, déjà, comme citoyen de Contrecoeur, je ne suis pas très emballé...

1605 **LE PRÉSIDENT :**

OK.

1610 **M. ANDRÉ PÉPIN :**

... par ce qui va sortir de là. Si en plus, ailleurs, on pollue davantage, je suis encore moins content, là.

1615 **LE PRÉSIDENT :**

Bon, je vais poser la question quand même à monsieur Murray. Est-ce que c'est de son ressort? Je ne sais pas.

1620 Mais est-ce que ces huiles-là, lorsqu'elles sont brûlées dans une cimenterie, génèrent de la pollution environnementale? C'est ça la question, dans le fond.

M. ROBERT MURRAY :

1625 Ça sort de mon domaine de compétence, mais je pourrais préciser. C'est des cimenteries qui sont situées, en ce moment, en Ontario, qui, comme les provinces... toute province au Canada ont leur... ils ont chacun leur propre régime réglementaire et je connais le régime réglementaire de l'Ontario, qui n'est pas si différent que celui du Québec, et ils doivent rencontrer des normes réglementaires pour tous leurs rejets.

LE PRÉSIDENT :

1630

OK.

M. ROBERT MURRAY :

1635

Alors, je ne peux pas commenter plus que ça.

LE PRÉSIDENT :

1640

Je comprends, mais c'est bon.

M. ROBERT MURRAY :

1645

Mais peut-être, je pourrais faire rajouter, il y a d'autres possibilités pour cet... d'un usage secondaire de ce produit valorisé là. Évidemment, il n'y a pas une solution unique, là, c'est une solution qui existe en ce moment. Il y a d'autres possibilités d'utiliser ce solvant organique là. Un des exemples potentiels qu'on m'a donné, c'est dans l'industrie pétrolière.

1650

Occasionnellement, ils ont besoin d'un certain produit comme celui-là pour aider à faire la transition dans un... dans le système de tuyauterie entre un produit à un autre. Alors, on m'a donné ça comme un exemple d'une autre possibilité d'usage.

LE PRÉSIDENT :

1655

OK.

M. ROBERT MURRAY :

1660

Qui, par la suite, pourrait être récupéré, et tout ça, au lieu d'utiliser un nouveau. Mais t'sais, je suis convaincu qu'il y a d'autres possibilités, mais tous les usages de ce produit-là, final, ressort de son utilisateur. Mais en Amérique du Nord, toutes les juridictions ont de la réglementation qui va gérer son utilisation.

Alors, j'ose croire que ça va être conforme à la réglementation de nos clients qui vont recevoir ce produit-là.

1665

LE PRÉSIDENT :

C'est bon. Merci, monsieur Murray. Donc, monsieur Pépin, merci. — Oui?

1670

LE COMMISSAIRE :

Peut-être une question, là, dans le sens de ce que vous venez de mentionner. Si ce n'est pas brûlé dans une cimenterie, actuellement, ce que je comprends, c'est ce que vous... vous l'envoyez, dans le fond, à l'incinération? Est-ce que c'est ça le... Ou les solvants ou les autres produits qui ne sont pas...

1675

Est-ce qu'une des possibilités, ce serait effectivement que ce produit-là soit incinéré, tout simplement, ou...?

1680

M. ROBERT MURRAY :

Est-ce que c'est une... est-ce que c'est possible? Tout est possible. Il y a des situations, mais ce n'est pas dans notre... ce n'est pas dans nos principes. On fait ce projet-là, on fait ces efforts-là pour avoir un produit qui va être...

1685

L'incinération... La terminologie était importante. L'incinération n'est pas une valorisation. C'est l'activité de destruction finale d'un produit sans bénéfice. Alors, c'est une incinération. Dans les cimenteries, c'est un remplacement de combustible. Donc, on prend un produit qui est valorisé, recyclé, pour l'injecter dans la cimenterie. Ils ne font pas l'incinération, ils vont se servir de leur... de la façon de faire le ciment, qui est une haute température, très très haute température, pour justement déplacer un autre carburant, probablement un combustible fossile. Alors ça, c'est une genre de valorisation.

1690

LE PRÉSIDENT :

1695

C'est bon, merci, monsieur Murray; merci, monsieur Pépin.

Donc, notre prochain intervenant va être monsieur Alexandre Richard. Allez-y, monsieur Richard.

1700 **M. ALEXANDRE RICHARD :**

Ma question, c'est encore par rapport au transport, là. Est-ce que... puis c'est de façon un peu plus générale.

1705 Est-ce qu'on a un état des lieux, là, concernant les impacts sur la santé de la population par rapport à la contribution du transport lourd?

1710 Donc, en gros, c'est pour me donner une idée, là, pour mon mémoire. Est-ce que... Par exemple, ça pourrait être la Santé publique ou... Est-ce qu'il y a des informations par rapport, quand il y a une augmentation des déplacements de camions lourds, par exemple le projet s'insère dans une augmentation des déplacements des véhicules lourds, qui va se cumuler avec l'augmentation du port, tout ça, le port, dans le coin qui va s'expandre, là -- on en a parlé hier.

1715 Est-ce que... Bien, veut, veut pas, il va y avoir des... plus d'émanations, plus de particules fines, des freins, du bruit, tout ça. Est-ce que ça peut avoir des impacts sur la santé humaine?

LE PRÉSIDENT :

1720 Parfait. Merci beaucoup.

Je vais diriger ma question à madame Blanchette, que j'ai oubliée hier. Donc, est-ce que vous avez bien compris de la question?

1725 **Mme CHRISTINE BLANCHETTE :**

Je pense avoir bien compris la question. En fait, monsieur veut savoir si on dispose de données qui permettent de statuer s'il y a une augmentation des polluants générés par la hausse du trafic... du trafic routier. Si j'ai bien compris la question, ce serait ça.

1730 Nous, on n'a pas de données prospectives, ou enfin, on n'a pas de données régulières sur
la qualité de l'air ou les niveaux de bruit. En général, les mesures de qualité de l'air sont faites par
le ministère de l'Environnement avec lequel on va partager des informations. Donc, ce n'est pas
nous qui... nous, on ne va pas faire de l'échantillonnage d'air ou on ne va pas faire des études de
1735 bruit. On va recevoir des résultats des caractérisations environnementales de la part d'un
promoteur ou du ministère de l'Environnement, quand il y a des projets conjoints ou des choses
comme ça.

Je ne sais pas si ça répond.

1740 **LE PRÉSIDENT :**

Oui. Et donc, je comprends qu'à partir des données, par exemple, du ministère de
l'Environnement, vous allez statuer sur les dangers pour la santé publique?

1745 **Mme CHRISTINE BLANCHETTE :**

Exact.

1750 **LE PRÉSIDENT :**

Donc... Et est-ce que vous avez reçu, par exemple, là, on parle de la... Parce que la question
de monsieur Richard, c'était de façon générale, il n'y avait pas seulement le projet qui nous
concerne aujourd'hui.

1755 Est-ce que, par exemple, il y a eu des évaluations qui ont été faites -- et là, je m'adresse
d'abord à monsieur Laporte -- sur l'augmentation du trafic lourd qui va être engendré par le port, le
nouveau port de Contrecoeur? Donc, sur la qualité de l'air, évidemment, là. C'était le fond de ma
question.

1760 **M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :**

Bien, spécifiquement sur la qualité de l'air, il y a une campagne d'échantillonnage de l'air
ambiant qui a été faite dans le secteur, en 2016, en collaboration avec la Direction de la santé

1765 publique qui a fait l'analyse de risques à la santé. C'est un document qui est public que j'ai fourni dans la demande... dans le document que j'ai fourni en début d'après-midi.

Là, les conclusions en lien avec le transport, je ne vais pas m'avancer. Je ne les connais pas.

1770 **LE PRÉSIDENT :**

C'est bon, mais ce qui a une... Donc, la prochaine évaluation aura lieu quand? Là, vous nous avez déposé celle de, je pense, de 2016?

1775 **M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :**

1780 2016, une campagne d'échantillonnage qui était ponctuelle. Je ne pense pas qu'il y a d'autres... à ma connaissance, il n'y en a pas d'autres qui sont prévues. Autrement, il y a des stations d'air ambiant qui appartiennent au Ministère, mais la plus proche est à Sorel. Puis sinon, il y a des stations d'air ambiant qui appartiennent à un ArcelorMittal. C'est des stations privées.

LE PRÉSIDENT :

1785 OK, mais il n'y a pas de campagne d'échantillonnage qui est prévu suite, par exemple, là, à la mise en place du nouveau port, donc qui va générer... on parle de 200 camions par jour, là, par exemple?

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

1790 Il va y avoir un suivi de la qualité de l'air qui va être fait spécifiquement pour le projet, puis on va pouvoir voir les impacts qui vont être causés par le port à la suite de son...

LE PRÉSIDENT :

1795 OK, là, ça, ça répond bien à ma question. Donc là, j'imagine que vous allez partager ces informations-là avec la Direction de la santé publique, et là, qu'eux pourront statuer s'il y a des dommages, madame Blanchette, donc, à la santé publique?

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

1800 Exactement.

Mme CHRISTINE BLANCHETTE :

1805 Je peux peut-être apporter un complément, en fait.

LE PRÉSIDENT :

Oui.

1810 **Mme CHRISTINE BLANCHETTE :**

1815 Nous, ça peut être, par exemple, si la municipalité faisait part de l'inquiétude en disant : Bon, je suis inquiète pour la santé de mes citoyens parce qu'il va y avoir une hausse des activités portuaires et/ou de transport en lien avec les activités portuaires. Bien, à ce moment-là, ils pourraient nous poser la question, dire : est-ce qu'il y a un impact sur la santé? Puis là, on s'associe avec le ministère de l'Environnement pour avoir des données. Parce que, comme je disais tantôt, ce n'est pas nous qui allons faire les caractérisations environnementales.

1820 Et donc, c'est pour ça qu'effectivement, il y a eu une étude en 2016, mais c'était pour une demande bien ponctuelle pour un... pour quelque chose de bien ponctuel. Je pense... Là, ce n'est pas moi qui ai travaillé sur le dossier à ce moment-là, mais je pense que c'était suite à des préoccupations citoyennes, justement. Donc, on a fait une évaluation du risque basé là-dessus.

1825 Maintenant, pour le port de Contrecoeur, j'ai cru comprendre, je pense, qu'il y avait des... il y a eu une étude d'impact environnemental parce que ça a fait l'objet de... je ne pense pas que ça a fait l'audience publique, mais il y a quand même eu des... un dépôt de projet. Donc, dans ce cas-là, il y a aussi, certainement, des caractérisations environnementales. Donc, mon collègue qui a analysé le dossier a dû faire part des préoccupations, s'il y avait lieu.

1830

LE PRÉSIDENT :

C'est bon. Bon bien, ça répond à la question, je pense. — Votre deuxième question?

1835

M. ALEXANDRE RICHARD :

Il me manquait juste un petit point par rapport à ma première. Bien, en tout cas, si vous me permettez, là. C'est par rapport à aussi... Là, on parle à l'extérieur, la qualité de l'air, mais aussi, pour tout ce qui est en lien avec le transport; il y a aussi l'utilisateur, lui, qui opère le camion. Est-ce qu'il y a des études là-dessus, sur la...

1840

LE PRÉSIDENT :

Donc, est-ce que... sur la santé publique des...

1845

M. ALEXANDRE RICHARD :

Oui, sur par rapport à... le fait, l'acte de conduire le camion, là, qui est le...

1850

LE PRÉSIDENT :

OK, oui.

1855

M. ALEXANDRE RICHARD :

... l'emploi de la plupart des gens qui vont amener et sortir la matière de chez Triumvirate? Est-ce que ça a des incidences sur la santé publique?

1860

LE PRÉSIDENT :

Madame... oui, madame Blanchette, peut-être?

1865

Mme CHRISTINE BLANCHETTE :

1870 Bien en fait, pour les conditions des travailleurs comme tels, si je comprends bien la question, est-ce que le camionneur est exposé à peut-être quelque chose, un contaminant ou le fait de conduire un camion pourrait avoir un impact sur sa santé? Bien, à ce moment-là, là, on sort du champ de la santé publique, santé environnementale.

LE PRÉSIDENT :

1875 C'est la...

Mme CHRISTINE BLANCHETTE :

1880 C'est plutôt la CNESST.

LE PRÉSIDENT :

Voilà, c'est ce que je pensais, là, donc c'est bon.

1885 **M. ALEXANDRE RICHARD :**

C'est bon.

LE PRÉSIDENT :

1890 Parfait. Donc, votre deuxième question?

M. ALEXANDRE RICHARD :

1895 Ma deuxième question, c'est... j'ai juste... pas trop sûr d'avoir compris tantôt, par rapport à l'analyse des substances qui rentrent à l'intérieur de chez Triumvirate. C'est basé... dans le fond, leur composition est basée sur la déclaration d'un tiers, si je ne me trompe pas?

1900

LE PRÉSIDENT :

Oui.

1905

M. ALEXANDRE RICHARD :

C'est la personne qui a envoyé?

1910

LE PRÉSIDENT :

C'est ce que j'ai compris.

1915

M. ALEXANDRE RICHARD :

Oui. Ce que j'ai vu dans d'autres endroits, c'est que souvent, ils font une caractérisation, là, pour valider, là, tout ça. Est-ce que l'initiateur, vu qu'on prévoit d'augmenter les intrants, est-ce qu'il prévoit d'installer un laboratoire pour s'assurer que tout ce qui rentre et qui sort est conforme à la réglementation pour valider tout ça? Puis, du côté du Ministère, est-ce qu'il pense exiger ça ou s'il juge que ce n'est pas nécessaire? C'est ma question.

1920

LE PRÉSIDENT :

Je vais diriger d'abord la question à monsieur Murray. — Donc, vous avez bien compris la question?

1925

M. ROBERT MURRAY :

Oui, j'ai compris la question. Et juste pour préciser que nous avons déjà un laboratoire sur le site, avec des équipements qui nous permettent de faire des analyses de contrôle de qualité sur les produits qu'on reçoit et qu'on expédie déjà.

1930

LE PRÉSIDENT :

1935

OK. Et pour les... Donc ça, j'imagine que c'est un... vous faites un échantillonnage, vous ne les faites pas systématiquement tous?

M. ROBERT MURRAY :

1940

Exactement.

LE PRÉSIDENT :

1945

Et donc, pour ce qui est du reste, c'est que vous... vous partez, là, du manifeste des compagnies qui vous envoient les matières?

M. ROBERT MURRAY :

1950

Exact.

LE PRÉSIDENT :

1955

C'est bon, c'est ce que j'avais compris tout à l'heure. Et est-ce que le ministère de l'Environnement réglemente ou pourrait exiger de telles analyses, là, dans l'autorisation ministérielle, éventuellement?

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

1960

Il y a l'article 121 du *Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère* qui indique ce que l'exploitant d'un initiateur de matières dangereuses résiduelles doit consigner dans son registre pour chacun des lots. Puis ça, ça inclut, notamment, la teneur en BPC et en halogène totaux au point d'alimentation de l'incinérateur, la teneur de chacun des composés organiques au point d'alimentation de l'incinérateur. Il y a d'autres éléments, mais il y a quand même... c'est assez réglementé, déjà, ce qu'ils doivent fournir comme analyse pour chaque intrant.

1965

LE PRÉSIDENT :

1970 Donc, c'est ça, il y a des suivis qui sont exigés, là, pour s'assurer qu'il n'y a pas de... que les différents produits sont... rencontrent les normes qui sont exigées par le Ministère?

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

1975 Puis ensuite de ça, effectivement, il y a des suivis à acheminer, aussi, pour le respect des exigences.

LE PRÉSIDENT :

1980 Ça va, merci. Je vais passer la parole à mon collègue.

LE COMMISSAIRE :

1985 Est-ce que, dans les fiches qui accompagnent les produits qui sont transportés, les fiches des clients, est-ce que c'est à ce niveau de détail que vous avez vraiment, là, tout le... ce que les... Donc, est-ce que les produits font l'objet d'une analyse, au départ, par les clients?

M. ROBERT MURRAY :

1990 Si vous voulez... par analyse, vous voulez parler d'une analyse chimique, non. Les expéditeurs, de ma compréhension, n'ont pas la capacité de faire ça. Ils ont la responsabilité, comme un générateur de matières dangereuses résiduelles, de bien les gérer et de bien les ségréguer et de s'assurer qu'elles sont expédiées selon la réglementation détaillée du Québec. Et nous, on les reçoit. Et évidemment, on fait un contrôle de qualité, déjà, sur ce qui est reçu, mais un
1995 contrôle de qualité souvent visuel. Beaucoup de ces contenants-là sont déjà libellés, surtout les contenants des laboratoires, des écoles, tout est bien libellé.

2000 Je vais préciser : tout ce qui est dans un écocentre. Alors, Triumvirate participe à des écocentres et nous avons nos employés, à les écocentres, qui s'assurent de la bonne ségrégation de ces matières-là. Alors, on a un contrôle direct, à cette étape-là, dans les écocentres.

LE COMMISSAIRE :

2005 Puis quand vous observez que le produit n'est pas celui qui est écrit sur le... qui est décrit sur le contenant, qu'est-ce qui arrive, à ce moment-là? Vous retournez, qu'est-ce... Comment ça fonctionne quand ça ne correspond pas?

M. ROBERT MURRAY :

2010 Alors, plus... on est autorisés à recevoir la majorité des matières dangereuses résiduelles, avec quelques exceptions. Les exceptions sont assez restreintes, là; des matières radioactives, des matières explosives, on s'entend que ça n'arrive pas... T'sais, c'est...

2015 Et donc, il est possible qu'un acide soit mélangé avec des organiques. Alors nous, on va les identifier et on va les rediriger vers le bon endroit dans l'usine pour qu'ils soient valorisés ou gérés de la bonne façon.

LE COMMISSAIRE :

2020 Et ça, ça peut se faire sur la base d'une inspection... d'une inspection visuelle, en fait?

M. ROBERT MURRAY :

2025 Oui

LE COMMISSAIRE :

C'est ce que vous avez mentionné.

2030 **M. ROBERT MURRAY :**

Oui.

2035

LE COMMISSAIRE :

Il y a des personnes qualifiées qui sont capables de faire la différence entre des produits...

2040

M. ROBERT MURRAY :

Exact. Oui. Oui, les gens sont formés, là. Ça, c'est...

2045

LE COMMISSAIRE :

OK.

2050

LE PRÉSIDENT :

Mais là, vous me surprenez un petit peu. Je ne suis pas chimiste, là, mais quand même, j'ai certaines bases, là, et je ne pense pas que quelqu'un, en regardant un baril dans lequel il y a du liquide, va être capable d'identifier qu'il y a un acide qui a été mélangé avec un solvant, par exemple.

2055

M. ROBERT MURRAY :

Si c'est un baril avec juste du liquide, je suis d'accord avec vous. Mais ces... Bien, quand on reçoit des quantités de liquide en semi-vrac, on ne va pas prendre ce liquide-là pour le convertir dans le procédé. C'est déjà un liquide organique repompé et entreposé directement dans le réservoir de solvant liquide organique. Donc lui, il ne passe pas dans le système.

2060

Alors, tout ce qui passe dans le système, c'est principalement beaucoup des « Lab Packs » ou des... ou un mélange de petits contenants.

2065

LE PRÉSIDENT :

OK.

2070 **M. ROBERT MURRAY :**

OK? Et donc, oui, souvent, on va le visualiser parce que les laboratoires, quand on a un bécher... pas un bécher, un bécher, ce n'est pas un bel exemple, là, mais un contenant comme les contenants ombrés qu'on peut se souvenir de nos classes de chimie, là, où c'était acide, bien il y a un collant dessus, évidemment, qui démontre qu'est-ce que ce produit-là. Et quand il n'est plus bon, bien, ils vont le prendre puis ils vont le mettre dans un baril dédié.

Alors, c'est... Concrètement, c'est comme ça que ça fonctionne.

2080 **LE PRÉSIDENT :**

OK, je comprends. C'est bon. — Voilà la réponse. Ça, c'était votre deuxième question?

2085 **M. ALEXANDRE RICHARD :**

Oui. Juste mini complément. Par exemple, pour suivre ce que monsieur Bénard vient de dire, par exemple, par inadvertance, si vous recevez de l'huile puis qu'elle a été mélangée avec une huile avec des BPC, par exemple, soit diluée ou peu importe. Est-ce que l'initiateur est en mesure d'identifier ça pour éviter de le mettre dedans le... dans le générateur, bien le nouveau procédé ou tout autre... ou de le transférer à un autre endroit, est-ce qu'il est en mesure de détecter si...

On s'entend que, par exemple, le BPC, c'est très coûteux sans s'en débarrasser. C'est assez facile d'imaginer des gens qui vont commencer à taponner l'huile pour pouvoir la diluer puis essayer de la passer pour éviter de payer les frais. Est-ce que l'initiateur est en mesure, présentement et dans le futur, de détecter ça, à l'oeil nu ou par une autre méthode?

2095 **LE PRÉSIDENT :**

2100 Monsieur Murray, la question est assez claire, donc...

M. ROBERT MURRAY :

2105

Alors, avec notre... Je devrais valider avec... je pourrais valider avec mon collègue qui est ici dans la salle, là...

LE PRÉSIDENT :

2110

Oui.

M. ROBERT MURRAY :

2115

... si l'équipement peut mesurer des BPC. Mais selon mon expérience à moi, comme un professionnel en environnement de plus de 30 ans, on a vraiment peu d'huile avec des BPC. Au fil des années, la quantité a été grandement réduite. C'est excessivement bien réglementé tout ce qui est BPC.

2120

Ça ne veut pas dire que ce n'est pas impossible. Tout est possible dans la vie, malheureusement. Mais le risque, il est quand même assez mineur pour des BPC, mais je vais valider avec mon collègue, là, lors de la pause...

LE PRÉSIDENT :

2125

C'est bon.

M. ROBERT MURRAY :

2130

... si les équipements peuvent détecter des BPC.

LE PRÉSIDENT :

2135

C'est bon, excellent. Donc, merci beaucoup. Et j'allais justement décréter une pause.

Oui? Ah, il y a un complément d'information qui est... que monsieur Laporte veut apporter?
Oui, merci.

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

2140 Bien, juste répéter un peu ce que j'ai dit tantôt, en lien avec l'article 121 du *Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère* où l'exploitant va être tenu de connaître la teneur en BPC au point d'alimentation de l'incinérateur. Donc, si son client lui dit qu'il n'y a pas de BPC, puis lui, il en détecte au point d'entrée de son incinérateur, bien il pourrait avoir des recours contre son client, j'imagine.

2145 **LE PRÉSIDENT :**

OK, c'est bon. Ma question conséquente, à ce moment-là : est-ce que vous allez, avant d'envoyer ça à l'incinérateur, faire systématiquement des analyses des produits qui vont être incinérés?

2150

M. ROBERT MURRAY :

Peut-être juste une rectification. Nous n'incinérons pas sur le site.

2155 **LE PRÉSIDENT :**

Non, mais l'unité, là, que vous prévoyez installer, c'est sa dernière étape, là, il y a un brûleur?

M. ROBERT MURRAY :

2160

Oui. Oui. Le carburant alternatif, lui, il va être valorisé via la combustion. Je n'aime pas le mot « incinération », là, puis l'incinération, ça a une connotation très spécifique que je préfère...

LE PRÉSIDENT :

2165

Oui.

2170

M. ROBERT MURRAY :

2175 ... que je préfère ne pas utiliser, là. Je crois, ce que le ministère de l'Environnement réfère, c'est que le règlement sur la qualité... le *Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère* a tout un chapitre sur l'incinération des matières dangereuses.

2180 Puisque notre unité est à... c'est une genre de pyrolyse. Une pyrolyse, c'est une dégradation en absence d'oxygène. Et le Ministère a indiqué que tout procédé de pyrolyse est assimilé à une genre d'incinération. Alors, juste clarifier un peu, là, parce que je ne voudrais pas que le public pense qu'on est un incinérateur. Mais puisque la pyrolyse nous embarque dans les dispositions...

Juste, vous comprenez l'importance de la nuance, là?

2185 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

M. ROBERT MURRAY :

2190 OK. Alors, on n'est pas un incinérateur. OK, juste...

LE PRÉSIDENT :

2195 Mais la question...

M. ROBERT MURRAY :

2200 Oui.

LE PRÉSIDENT :

2205 La question que je vous ai posée maintenant, c'est que : est-ce que, s'il y a présence de BPC dans l'étape finale de votre procédé, l'ATDU...

M. ROBERT MURRAY :

Oui.

2210 **LE PRÉSIDENT :**

... et que là, il y a un brûleur, là, qui va... qui va brûler les dernières... les derniers gaz qui n'auront pas été récupérés pour la valorisation, mais est-ce que, s'il y a des BPC là-dedans, vous allez nécessairement le savoir, par exemple, si... dans l'hypothèse où un de vos clients ne l'aurait pas déclaré?

2215

M. ROBERT MURRAY :

Comme je dois valider, je ne vais pas vous induire en erreur. Alors, je vais pouvoir répondre spécifiquement à ça.

2220

LE PRÉSIDENT :

Parfait.

2225

M. ROBERT MURRAY :

Mais ce que je voudrais aussi ajouter, c'est que la gestion environnementale de l'usage de ce carburant-là alternatif va rencontrer la réglementation en vigueur dans la juridiction auquel ce lieu-là a. Alors, on ne peut pas nécessairement transposer une réglementation québécoise à une installation de l'Ontario non plus. Alors je ne peux pas... je ne sais pas si c'est, disons, la même obligation pour les BPC, là, mais il faudrait que je fasse des recherches détaillées sur la réglementation de l'Ontario, là, si on veut, là. Mais bon.

2230

Je vais vous revenir sur : est-ce qu'on peut analyser les BPC et si on fait des contrôles de qualité du produit avant expédition.

2235

2240 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, parce qu'il y a quand même une cheminée à la fin de votre processus. Moi, ma question, là, c'est : est-ce qu'il serait susceptible...

2245 **M. ROBERT MURRAY :**

Oui.

2250 **LE PRÉSIDENT :**

... de retrouver des BPC, là, dans l'étape finale qui sort de la cheminée de votre ATDU, là? Parce qu'à la fin, là, il y a des gaz qui n'ont pas été récupérés, qui ne sont pas récupérables, là.

2255 **M. ROBERT MURRAY :**

Oui, je comprends.

2260 **LE PRÉSIDENT :**

Ils sont brûlés, là, c'est un brûleur. Vous appelez ça un brûleur.

2265 **M. ROBERT MURRAY :**

Oui, je comprends. Oui, non, je comprends.

2270 **LE PRÉSIDENT :**

Ça, c'est un genre d'incinération.

2270 **M. ROBERT MURRAY :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

2275

Mais qui est inévitable, j'en conviens. Mais est-ce que là, à l'insu de votre client, vous pourriez brûler des BPC sans le savoir? Donc, c'est ma question et je pense que c'est la question de monsieur...

2280

M. ROBERT MURRAY :

C'est dans le domaine du possible, mais n'est pas dans le domaine du probable et je vais expliquer le pourquoi. Alors, comme mentionné, on ne va pas mettre, dans l'unité, des barils d'huile. Donc, premièrement, on ne met pas ça, parce que c'est un liquide déjà. Alors, pourquoi prendre de l'énergie pour le vaporiser pour le recondenser pour le remettre à l'état liquide. Ça ne fait pas de sens.

2285

LE PRÉSIDENT :

2290

OK.

M. ROBERT MURRAY :

Alors donc, c'est des petits contenants. J'essaye de m'imaginer quel genre de petit contenant pourrait contenir des BPC.

2295

LE PRÉSIDENT :

2300

OK.

M. ROBERT MURRAY :

T'sais, c'est... t'sais, ça fait longtemps que je travaille dans le domaine, là, et les BPC, malgré qu'ils ont un usage au-delà de l'imagination de plusieurs, on le retrouve dans des liquides, des transformateurs qu'on connaît bien, on les retrouve... on peut les retrouver dans le calfeutrage autour des fenêtres, par exemple. Mais ce n'est pas... ce n'est pas des... ce n'est pas dans des petits béchers, ce n'est pas dans des petits contenants.

2305

2310 Alors, j'ai de la difficulté à m'imaginer, mais je ne peux pas dire que ce n'est pas possible.
Je suis un ingénieur et je sais que, t'sais, il y a beaucoup de possibilités dans la vie, alors... bon.
Peu probable.

LE PRÉSIDENT :

2315 C'est bon. Donc, vous allez nous revenir, après la pause, avec un complément d'information,
là, suite à la validation que vous voulez faire.

M. ROBERT MURRAY :

2320 Oui.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. — Merci, monsieur Richard.

2325 Donc, on va prendre une pause de 15 minutes et on revient à... à 15 h 30. Merci beaucoup.

SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES

2330 **LE PRÉSIDENT :**

2335 Nous allons reprendre. Donc, la prochaine intervenante va être madame Fabienne Chabot.
Et, après madame Chabot, là, je vais fermer le registre... nous allons fermer le registre pour
l'après-midi parce qu'on doit terminer, comme toujours, à 16 h 30 et la Commission va profiter de
cette heure-là pour poser ses questions parce qu'on a quand même plusieurs questions à poser à
l'initiateur ou à... et aux personnes-ressources.

2340 Cependant, si vous aviez d'autres questions, le registre va être réouvert ce soir, à 19 h, pour
la séance de 19 h. Donc, vous aurez l'occasion de vous réinscrire au registre pour poser vos
questions.

Bonjour, madame Chabot.

2345

Mme FABIENNE CHABOT :

2350 Bonjour. Alors, je veux juste revenir. Il a été question beaucoup, tout à l'heure, de la gestion
des eaux puis j'avais comme des précisions à aller chercher, puis là, dans la pause on s'en parle,
puis on a... des fois, on ne comprend pas tous la même chose, ça fait que...

LE PRÉSIDENT :

Pas de problème.

2355

Mme FABIENNE CHABOT :

... il faut revenir.

2360 Le premier aspect, celui-là, je crois qu'il est assez simple. Monsieur Murray nous a expliqué,
là, que, dans le fond, sur le site, actuellement, là où est-ce qu'il y a la manutention, là, la
manipulation, c'était sur une dalle puis que les eaux de pluie étaient recueillies. Est-ce que, au fond,
quand on parle de manutention, est-ce que ça inclut les entreposages... les réservoirs
d'entreposage? Est-ce qu'eux autres aussi, l'eau de pluie est recueillie, ou simplement, elle
2365 s'égoutte? Pour les sites d'entreposage, là, il y a des réservoirs et tout.

Puis, si l'entreposage n'est pas inclus là-dedans, est-ce qu'on devrait s'en préoccuper?
Peut-être que oui, peut-être que non, là. Ça...

2370

LE PRÉSIDENT :

Je veux être bien certain de comprendre votre question. Quand vous parlez des... est-ce
qu'on parle des sites d'entreposage ou des récipients, là, des contenants?

Mme FABIENNE CHABOT :

2375

Oui, bien les gros réservoirs, là, de...

LE PRÉSIDENT :

2380

Oui. Bon, donc, la question, c'est de savoir : est-ce qu'il pleut... est-ce qu'ils sont ouverts et est-ce qu'il pleut dans les réservoirs?

Mme FABIENNE CHABOT :

2385

Bien, ou autour... Dans le fond, s'il y avait un accident avec un réservoir, par exemple.

LE PRÉSIDENT :

2390

Ah, là, je comprends.

Mme FABIENNE CHABOT :

Est-ce que ça tombe sur la dalle, t'sais, est-ce que...

2395

LE PRÉSIDENT :

Oui, je comprends.

Mme FABIENNE CHABOT :

2400

Parce que la manutention, je voulais bien comprendre...

LE PRÉSIDENT :

2405

Tout à fait.

Mme FABIENNE CHABOT :

2410 ... est-ce que ça couvrirait l'ensemble des activités qui se passent sur le site?

LE PRÉSIDENT :

2415 Oui, tout à fait. — Donc, la question, c'est... Bien, je pense que vous comprenez, monsieur Murray?

M. ROBERT MURRAY :

2420 Oui, oui, je comprends, puis il y a quelques réponses à ces nuances de question.

2425 Alors, premièrement, tous les réservoirs existants, c'est confiné, c'est pavé. Comme ça, s'il y a un déversement, c'est ramassé. Premièrement. Deuxièmement, on empêche l'eau de pluie d'arriver là pour avoir trop d'eau à gérer. Il y a un dôme au-dessus de ces réservoirs-là, en ce moment, pour justement prévenir que les eaux de pluie viennent surcharger un peu cette zone-là. Ils sont confinés.

Donc, s'il y a un déversement, s'il y a un accident quelconque, ce déversement-là serait confiné à l'intérieur d'une zone pour que ce liquide-là soit récupéré.

2430 **LE PRÉSIDENT :**

2435 Je vous interromps. Pour le bénéfice du public, moi, je sais ce que veut dire le terme « confinement », mais peut-être, là, de bien l'expliquer, ce que vous entendez par « confinement », là. Donc, c'est... mais, allez-y.

M. ROBERT MURRAY :

2440 Le terme « confinement » veut dire que c'est conçu pour retenir tout... tout genre de déversement pour pas que ça se propage dans l'environnement. Alors, s'il y a un déversement liquide, le liquide va être... Nous, c'est pavé. De mémoire, c'est pavé en ce moment, là, et tout ça, et pas juste pavé droit, là. Mais t'sais, c'est... il y a comme une berme, là, donc c'est surélevé autour

pour ne pas que, même si ça tombe sur une... sur de l'asphalte, ça s'écoule puis ça... C'est contenu, là.

2445 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, en fait, c'est que, si j'ai bien compris, le confinement, là, dans ces situations-là -- et ça semble être dans l'étude d'impact aussi, là -- c'est que le réservoir est dans un contenant qui peut contenir 1.3 fois le volume du réservoir. Donc, s'il y a une... Est-ce que j'ai raison, là, de...
2450 Parce que moi...

M. ROBERT MURRAY :

Oui.

2455

LE PRÉSIDENT :

... je l'ai lu dans l'étude d'impact, là, donc c'est... Parce que la façon dont vous l'expliquez est bonne, aussi.

2460

M. ROBERT MURRAY :

Oui.

2465

LE PRÉSIDENT :

Donc, c'est l'asphalte ou le ciment sont... forment un réservoir, mais qui peut contenir, non seulement la quantité, mais pour des questions de marge de manoeuvre de 1.3 fois le volume du réservoir. — Est-ce que ça répond à cette question-là?

2470

Mme FABIENNE CHABOT :

Oui, ça va pour cet aspect-là. Puis l'autre...

2475

LE PRÉSIDENT :

Oui, allez-y.

2480 **M. ROBERT MURRAY :**

Oui.

Mme FABIENNE CHABOT :

2485

Toujours par rapport à la gestion des eaux. Là, dans le scénario futur, là, que vous proposez, il y aura... il y a les eaux pluviales, là, parce qu'il y a quand même un endroit où vous l'accumulez actuellement, là. Si je comprends bien, c'est comme un réservoir en dessous de la dalle, là, j'imagine, que l'eau pluviale est accumulée, là, les appuis, actuellement... Puis vous pourrez me corriger, là.

2490

Dans le fond, est-ce que... Puis il va y avoir les eaux de purge. Mais est-ce qu'elles vont aller au même endroit, les eaux de purge et les eaux pluviales? Parce que là, actuellement, j'ai compris que vos eaux pluviales, lorsque vous en accumulez une quantité, là, vous les mêlez avec d'autres solvants, là, qui s'en vont ailleurs. Ça, vous l'avez expliqué tout à l'heure. Mais là, va s'ajouter à ça les eaux de purge. Est-ce que les eaux... où vont aller les eaux de purge avant de repartir?

2495

M. ROBERT MURRAY :

OK. Alors, la façon dont c'est... ce n'est pas... ce n'est pas un bassin qui est en dessous de l'asphalte. C'est l'asphalte, elle est... le site est conçu, a une genre de pente pour que l'eau de pluie puisse être acheminée à un point central et un point au milieu, plus bas, où il y a une pompe, qui permet de transférer ces eaux-là qui s'accumulent, dans le point bas, vers le réservoir.

2500

2505

Alors deuxièmement, dans le projet futur, est-ce que les eaux de purge vont être gérées de la même façon que les eaux de ruissellement? Ce n'est pas défini tout à fait encore. Ça pourrait évoluer avec le temps. On pourrait les gérer séparément ou on pourrait les gérer ensemble, mais ce n'est pas défini en ce moment. Mais je crois... Ce que je veux mentionner, c'est qu'elles vont

2510 être gérées, alors elles vont être... Si on doit les acheminer à l'extérieur... lesquelles vont être acheminées à l'extérieur du site, elles vont être analysées. Si on les... si quelques-uns...

Comme là, en ce moment, on mélange les eaux de pluie potentiellement contaminées avec le solvant organique. Est-ce qu'on va continuer avec cette façon d'agir? Je ne le sais pas.
2515 Honnêtement, en ce moment, je ne sais pas. Je préférerais qu'on finisse les études d'ingénierie qui vont définir cette finalité-là, mais je veux rassurer la Commission que les eaux vont être gérées.

LE PRÉSIDENT :

2520 OK. Et si je comprends bien, là, de... certains autres éléments que vous nous avez donnés hier et plus tôt aujourd'hui, c'est qu'il y a beaucoup de choses qui vont être, justement, là, définies de façon finale après le moment où vous aurez eu l'autorisation du projet, si le projet est autorisé. Et c'est... et l'ensemble de cette ingénierie-là va être soumis au Ministère pour l'émission du certificat d'autorisation. C'est bien ça?

2525

M. ROBERT MURRAY :

C'est bien ça, oui.

2530 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, ce n'est pas, là... l'étude d'impact n'est pas la dernière étape du processus.

Mme FABIENNE CHABOT :

2535

Merci.

LE PRÉSIDENT :

2540 Ça vous va comme ça? Merci beaucoup, madame Chabot. Donc, je vais laisser mon collègue poser la première question, peut-être. Donc là, on va passer aux questions de la Commission, au 1.2.

LE COMMISSAIRE :

2545

C'est bon. Bien alors, en fait, la première question serait : qu'est-ce que ça change pour vos clients?

2550

Donc, on comprend que vous avez des clients institutionnels, des écocentres, des hôpitaux, j'imagine. Est-ce que ça change quelque chose pour eux? Est-ce que, par exemple, au niveau du coût, est-ce qu'il y a un impact avec le nouveau traitement sur ce qu'ils vont payer, de façon générale? Puis est-ce que ça leur permet de diminuer leur empreinte environnementale, selon vous?

2555

M. ROBERT MURRAY :

2560

OK. Alors, de ma compréhension, ça n'aura pas d'impact de coûts pour nos clients, donc il n'y aura pas de surcoût. Est-ce qu'il va y avoir des économies? Possiblement, à cause que c'est une façon plus efficace de gérer le tout, là. Mais je ne veux pas statuer là-dessus, c'est des... des choses qui est... Les prix, c'est des contrats commerciaux qui sont confidentiels.

2565

Mais est-ce que ça va changer quelque chose pour mes clients... pour nos clients? Je ne peux pas me mettre dans la peau, nécessairement, de mes clients. Je ne peux pas présumer savoir ce qu'ils vont penser, alors je peux juste répondre comment moi, un... Comme, je suis citoyen, comme nous tous, hein, et j'ose espérer.

2570

Comme j'ai dit hier, là, je suis un optimiste. J'ose espérer qu'ils vont voir ça comme un avantage, qu'ils vont pouvoir dire : « Oui, on génère des déchets dangereux, mais au moins, les organiques, eux, sont valorisés. » Alors, j'ai cet espoir-là. J'ai cet espoir qu'ils vont s'en vanter. Le temps nous dira si j'ai raison.

LE PRÉSIDENT :

2575

J'aurais une sous-question. Est-ce que ça va pour la réponse, oui? J'aurais une sous-question.

2580 Donc, comme on l'a mentionné un peu plus tôt, là, il y a un coût à tout. Donc, si vos clients vous... Donc, je comprends que vous ne chargerez pas plus cher à vos clients, donc le bénéfice pour Triumvirate, c'est de... au-delà du fait, là, que vous allez gérer des matières... que vous allez générer des matières valorisables, c'est qu'il faut aller chercher un profit parce que cet équipement-là n'est pas gratuit.

2585 Donc, au-delà des avantages que pourrait procurer votre procédé, c'est la... vous allez trouver votre compte dans la quantité de produits qui vont être acheminés puis traités chez vous, j'imagine?

M. ROBERT MURRAY :

2590 Je ne suis pas au parfum de la... de tous les aspects économiques de la compagnie, mais ça coûte très cher envoyer des matières pour incinération à l'extérieur du Québec. C'est très, très, très dispendieux. Et on va certainement réduire ça, donc on va réduire l'incinération, ça réduit le coût.

LE PRÉSIDENT :

2595 Oui, mais pour vous? Parce qu'en fait, là...

M. ROBERT MURRAY :

2600 Oui, mais c'est pour nous.

LE PRÉSIDENT :

2605 Là, vous allez faire -- puis ça, c'est dans l'étude d'impact, là -- un investissement de 13.7 millions...

M. ROBERT MURRAY :

2610 Oui.

LE PRÉSIDENT :

2615 ... pour installer l'ATDU et tout ce qui est en périphérie de ça. Mais il faut que Triumvirate y trouve son compte, là. Donc vous, vous allez comme autofinancer ça, j'imagine, et... par des profits additionnels que vous allez faire. Ma question, c'est : est-ce que c'est par le traitement d'une plus grande quantité de matières résiduelles, j'imagine?

M. ROBERT MURRAY :

2620 Bien, un peu, oui, mais pas nécessairement. Parce que, quand les clients nous envoient leurs matières dangereuses, ils nous payent comme la finalité. Ce n'est pas eux... si nous, on ne peut pas le recycler, une matière quelconque, là, on ne peut pas le recycler puis on doit le diriger vers l'incinération, ce surcoût-là n'est pas : Ah, monsieur XYZ, finalement, on n'a pas pu le recycler, il faudrait l'incinérer; voici comment ça a coûté.

2625

LE PRÉSIDENT :

OK, je comprends.

2630

M. ROBERT MURRAY :

OK? Alors...

LE PRÉSIDENT :

2635

Donc, vous, ce n'est pas...

M. ROBERT MURRAY :

2640

Alors nous, on reçoit, et c'est un prix. Et c'est à nous à le gérer de la façon la plus optimale.

LE PRÉSIDENT :

OK, je comprends.

2645 **M. ROBERT MURRAY :**

Qui inclut l'incinération. Puis ça coûte très cher, l'incinération.

2650 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

M. ROBERT MURRAY :

2655 Alors, c'est pour ça le...

LE PRÉSIDENT :

2660 Donc, si vous n'avez pas à le payer, puis si en plus, vous pouvez vendre le produit dérivé, donc là, vous allez trouver vos... Je comprends, c'est bien. Donc, je vais laisser la suite...

Il n'y avait pas la 1.3, aussi? C'est...

LE COMMISSAIRE :

2665 Je l'ai posée.

LE PRÉSIDENT :

2670 C'est la même, c'est bon.

2675 Donc moi, j'en ai une pour le ministère de l'Environnement. Donc, depuis l'acquisition du centre de gestion des matières dangereuses résiduelles par Triumvirate en 2017, à combien d'inspections le Ministère a-t-il procédé? Parce que vous nous mentionniez, hier, monsieur Laporte, là, que le Ministère faisait des inspections... Non, ce n'est pas... c'était plus au niveau des incendies. Mais est-ce que vous avez procédé à des inspections du site, depuis 2017?

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

2680

Depuis la cession du permis en 2017, quatre inspections ont eu lieu; en mars 2018, en mars 2019, en février 2020 et en juillet 2024.

LE PRÉSIDENT :

2685

OK, donc... Et, de façon générale, ces inspections-là consistent en quoi?

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

2690

Bon, mais dans le... on vérifie les activités en cours, les conditions d'entreposage, la nature, la quantité, les réservoirs, les abris, les étiquetages, la tenue des registres, la sécurité des lieux, la provenance et la destination des matières dangereuses résiduelles, les expéditeurs, et caetera.

LE PRÉSIDENT :

2695

C'est bon. C'est bien. Écoutez, vous m'impressionnez. Monsieur Laporte n'est pas au courant des questions que je vais lui poser, et là, il a trouvé l'information rapidement. Donc écoutez, c'est plus que satisfaisant comme réponse.

2700

Mon autre question s'adresse également à vous. Selon l'initiateur, il n'y a pas de site d'élimination des matières résiduelles... des matières dangereuses résiduelles au Québec capable de traiter... de matière résiduelle au Québec capable de traiter des MDR à haute concentration de contaminants organiques.

2705

Quelles sont les options de gestion de ces matières-là, pour les entreprises du Québec?

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

2710

Madame Veilleux, de la Direction des matières dangereuses.

LE PRÉSIDENT :

2715 Parfait, madame Veilleux.

Mme MARIE-HÉLÈNE VEILLEUX :

2720 Monsieur le président. Effectivement, au Québec, il y a... attendez un petit peu, j'essaie de retrouver ma liste. Il y a cinq entreprises qui font l'élimination de matières dangereuses. Évidemment, je la cherche.

LE PRÉSIDENT :

2725 Est-ce qu'on parle, ici, là, de... c'est ce qui est écrit dans l'étude d'impact, là, « de matières dangereuses à haute concentration de contaminants organiques »?

Mme MARIE-HÉLÈNE VEILLEUX :

2730 Effectivement. Il y a un site qui fait le service pour les matières inorganiques. Les autres sites sont soit privés ou pour les matières explosives. Donc, pour l'élimination de matières dangereuses résiduelles organiques, il n'y en aurait pas au Québec.

LE PRÉSIDENT :

2735 Donc, il n'y en a pas au Québec, donc c'est une affirmation qui est fiable. Et, dans ce cas-là, où sont traités ou éliminés ce type de matières dangereuses là, qui proviennent du Québec? Donc, nécessairement à l'extérieur, mais est-ce que vous avez une idée où est-ce que les gens les envoient?

2740

Mme MARIE-HÉLÈNE VEILLEUX :

2745 Elles peuvent être effectivement traitées ici, au Québec. Il y a quand même plusieurs types de traitement, plusieurs gestionnaires qui offrent ce service. Elles peuvent aller à l'extérieur aussi, là, que ce soit en Ontario -- on l'a mentionné -- ou aux États-Unis.

LE PRÉSIDENT :

2750 Ma question n'était pas ça. C'est que vous veniez de me dire qu'au Québec, là, il n'y a aucune entreprise qui peut traiter les matières dangereuses résiduelles à haute concentration de contaminant organique.

Mme MARIE-HÉLÈNE VEILLEUX :

2755 Hum, hum.

LE PRÉSIDENT :

2760 Donc, s'il n'y a aucune entreprise qui peut le faire, que font les entreprises qui en génèrent? Donc, ils les envoient où, est-ce que vous avez une idée?

Mme MARIE-HÉLÈNE VEILLEUX :

2765 Ils vont les envoyer dans un centre de transfert, qui elles, vont les envoyer probablement plus à l'extérieur du Québec.

LE PRÉSIDENT :

2770 À l'extérieur. OK, c'est bon, parfait. Donc, merci beaucoup. Aussi, encore une question pour le Ministère : quels sont ou quels seraient les débouchés pour l'huile organique qui va être générée par le procédé de Triumvirate, là, qui est projeté, au Québec? Et quelle est l'importance de la demande actuelle ou future, avez-vous une idée de ça?

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

2775 La demande actuelle? Excusez-moi, je n'ai pas compris le reste de la question.

2780

LE PRÉSIDENT :

2785 Donc, quel serait le... est-ce qu'il y aurait des débouchés, au Québec, pour les huiles organiques qui vont être générées, là, par le nouveau procédé de Triumvirate Environmental et est-ce qu'il y aura une... quelle pourrait être l'importance, là, actuelle ou future, de la demande?

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

2790 Je comprends. Ça a été questionné en termes de mesures d'atténuation pour les émissions de GES, parce que les huiles, comme on l'a mentionné, l'initiateur prévoit actuellement l'envoyer dans une cimenterie. Dans un objectif de réduire les émissions de GES, l'initiateur a mentionné, dans des réponses aux questions, que ces huiles-là pourraient être utilisées dans le complexe voisin, ArcelorMittal, comme combustible dans leurs équipements.

2795 Nous, on a demandé un suivi de mise en oeuvre de cette mesure-là pour s'assurer que le promoteur fait du chemin pour avoir des utilisateurs locaux pour son huile organique.

LE PRÉSIDENT :

2800 Parfait, merci beaucoup. Donc, je vais me tourner vers monsieur Murray. Donc, est-ce que vous avez... excusez-moi, je ne sais pas pourquoi mon téléphone sonne. J'avais fermé le son, pourtant.

2805 Est-ce que... quel est l'état des démarches que vous avez faites actuellement, que ce soit auprès de ArcelorMittal ou d'autres fournisseurs au Québec, pour les intéresser, là, à utiliser votre huile organique?

M. ROBERT MURRAY :

2810 Alors, sans... je ne voudrais pas vous induire en erreur, j'aimerais ça vous revenir plus spécifiquement avec si on a entrepris des actions depuis le dépôt de l'étude d'impact.

2815 **LE PRÉSIDENT :**

C'est bon.

2820 **M. ROBERT MURRAY :**

De mémoire, je ne pense pas. Parce qu'on attend de voir si ça avance et tout ça, mais je dois vous revenir avec la question... la réponse.

2825 **LE PRÉSIDENT :**

C'est bon. Et là, si je comprends bien, ce que monsieur Laporte nous a dit, c'est que, donc, vous avez demandé à ce que l'initiateur vous fournisse un état... un suivi de l'état des démarches qu'il va faire à ce niveau-là?

2830 **M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :**

Oui, exactement. Pour l'instant, l'initiateur s'est engagé, dans la future demande d'autorisation ministérielle, à informer le Ministère de l'échéancier de mise en oeuvre des mesures d'atténuation. Ça fait que ça... on va détailler un peu les modalités dans l'analyse environnementale.

2835 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait, merci beaucoup.

2840 Maintenant, la prochaine question est à... va être dirigée à l'initiateur, donc à monsieur Murray. Donc, pour les résidus métalliques issus du procédé de traitement, vous proposez, là, d'opter pour le recyclage au niveau local. Est-ce que vous avez fait des démarches en ce sens?

2845 **M. ROBERT MURRAY :**

Oui. Cela serait accepté avec le recyclage de métal via ArcelorMittal.

LE PRÉSIDENT :

2850

OK, donc ça, c'est déjà... OK. Et quelle évidence vous disposez pour affirmer que ces métaux-là, après, là, qu'ils sont passés à travers le procédé, là, que vous allez mettre en place, là, ne constituerait plus une matière dangereuse, après leur traitement?

2855

M. ROBERT MURRAY :

Ah, j'ai...

LE PRÉSIDENT :

2860

Ça, est-ce que c'est sur la base de ce que le fournisseur vous dit ou est-ce que vous avez des évidences que le métal qui va être récupéré...

M. ROBERT MURRAY :

2865

Non, pas jusqu'au... non, je comprends.

LE PRÉSIDENT :

2870

OK, c'est bon. Bien, allez-y.

M. ROBERT MURRAY :

2875

Oui, non, je comprends la question. Si, une fois les résidus solides sont traités via le four rotatif, comme j'ai expliqué hier, s'il n'y aurait pas des résidus résiduels...

LE PRÉSIDENT :

2880

Oui, oui.

M. ROBERT MURRAY :

2885 Ça, bon. Je n'ai pas regardé cette réalité... cette possibilité-là, alors malheureusement, je devrai vous revenir...

LE PRÉSIDENT :

2890 OK, donc c'est bon.

M. ROBERT MURRAY :

2895 Rapidement, là, mais...

LE PRÉSIDENT :

C'est bon. On va attendre un peu pour...

2900 **M. ROBERT MURRAY :**

... je vais y penser un petit peu pour voir comment est-ce qu'on pourrait adresser ça.

LE PRÉSIDENT :

2905 ... à ce niveau-là. C'est bon.

Maintenant, je vais y aller encore avec une question sur le procédé de traitement, là. Pour...
Ah non, là, ma question est dirigée vers le Ministère.

2910 Quels avantages et quels inconvénients vous voyez dans le traitement des matières résiduelles... matières dangereuses résiduelles, avec la nouvelle approche par rapport à avant? Est-ce qu'il y a des avantages, des inconvénients?

2915

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

2920 Bien, actuellement, il n'y a pas de traitement de... il n'y a pas de valorisation... Bien, ce n'est pas vrai. Regardez, je pense que je préfère diriger ma question vers monsieur Guerinik de la Direction des politiques de la qualité de l'air.

LE PRÉSIDENT :

2925 C'est bon.

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

2930 C'est bon?

M. KHALID GUERINIK :

2935 Oui, bonjour, Monsieur le président. Khalid Guerinik, ministère de l'Environnement. Je n'ai pas bien compris la question.

LE PRÉSIDENT :

2940 C'est bon, donc je vais vous la répéter, il n'y a pas de problème. Donc, on demandait s'il y avait des avantages et des inconvénients du projet dans le traitement des matières résiduelles... dangereuses résiduelles par rapport à la situation actuelle?

M. KHALID GUERINIK :

2945 Mais là, du point de vue émission atmosphérique? Parce que moi, je suis expert dans les émissions atmosphériques, donc je ne peux pas répondre autre chose que ça.

2950

LE PRÉSIDENT :

2955 OK, non, en fait, ce n'était pas au niveau... ce n'était pas tellement... bien, j'imagine, pas tellement au niveau... C'était plus général. Donc, est-ce que vous voyez des avantages et des inconvénients par rapport à la situation actuelle? Donc, je ne sais pas si vous pouvez répondre.

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

2960 Bien, de façon générale, l'entreprise veut valoriser les matières dangereuses résiduelles, récupérer des matières métalliques. Donc, déjà, c'est un objectif qui est intéressant.

LE PRÉSIDENT :

2965 OK, c'est bon. Et est-ce que vous considérez, en tant que ministère, là, avec l'expertise du Ministère, que les procédés de traitement par résorption thermique puis par pyrolyse sont efficaces du point de vue de l'environnement pour traiter les matières dangereuses résiduelles, par rapport à ce qu'on fait actuellement?

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

2970 C'est un précédé qui fonctionne, effectivement. Pour la performance du procédé, on se fie aux fiches des équipementiers, puis... Bien, Khalid, est-ce tu as des informations par rapport à la performance du procédé, en lien avec les émissions atmosphériques spécifiquement?

M. KHALID GUERINIK :

2975 Oui, pour la performance. Donc, les émissions à la fin, donc les gaz non condensables seront traités dans l'oxydateur thermique, qui, normalement, a une performance au-delà de 99 %, normalement. Puis ça, c'est variable d'un composé à l'autre, dépendamment de la stabilité thermique de chaque composé.

2980 Mais généralement, un oxydateur thermique qui est bien dimensionné, qui est fonctionnel, donc bien rodé, il permet de... une efficace destruction des contaminants, donc des composants organiques volatils au-delà de 99 %.

2985 **LE PRÉSIDENT :**

Ça va, merci.

2990 Et j'ai une dernière question pour vous, monsieur Laporte. Alors, est-ce que le Ministère possède des données sur les procédés, là, de résorption thermique et de pyrolyse, sans que ce soit exactement le même système qui est proposé dans le projet, ici, au Québec, ont des procédés, là, qui pourraient être similaires?

2995 **M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :**

Désorption thermique anaérobie, il n'y en a pas, non.

LE PRÉSIDENT :

3000 OK. Et la pyrolyse, ça, j'imagine que c'est plus commun, au niveau...

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

Effectivement.

3005 **LE PRÉSIDENT :**

OK. Donc... et est-ce que ces données-là vous ont permis d'appuyer vos analyses du projet?

3010 **M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :**

Bien, ce n'est pas le même procédé, ça fait que je pense qu'il faut se fier plus à des procédés identiques.

3015 **LE PRÉSIDENT :**

OK, c'est bon.

M. KHALID GUERINIK :

3020

Si je peux... je peux ajouter, donc...

LE PRÉSIDENT :

3025

Oui, allez-y.

M. KHALID GUERINIK :

3030

Les projets qu'on a au Québec, c'est plus de projets de pyrolyse de biomasse. Donc, il y a moins de projets pour le plastique et les solvants organiques, c'est plus des projets pour la biomasse.

LE PRÉSIDENT :

3035

Projets pour?

M. KHALID GUERINIK :

3040

La biomasse.

LE PRÉSIDENT :

Ah, la biomasse, pardon. Merci... OK, c'est bien.

3045

Ma question, maintenant, va se diriger vers monsieur Murray, vers l'initiateur. Donc, est-ce que Triumvirate opère ou planifie opérer des unités, là, de fours rotatifs, là, comme le projet qui est proposé dans d'autres installations en Amérique du Nord?

M. ROBERT MURRAY :

3050

Est-ce que je comprends bien qu'on regarde vers l'avenir, s'ils prévoient implanter d'autres ou est-ce que...

LE PRÉSIDENT :

3055 C'est les deux. Donc, est-ce que vous en opérez ou est-ce que c'est... pour Triumvirate, c'est une première pour la compagnie en général ou... Donc ça, c'est une question, actuellement, est-ce que vous en opérez d'autres ailleurs?

3060 Et oui, la question pourrait se poser : est-ce que Triumvirate envisage d'en utiliser... en implanter d'autres ailleurs?

M. ROBERT MURRAY :

3065 Alors, non, nous n'avons pas à... nous, d'installation, qui utilise cette technologie-là. Nous avons un partenaire d'affaires, une tierce partie, qui l'utilise. En ce moment, Chicago, auquel nous envoyons nos résidus. Alors, nous avons une certaine expérience avec la technologie, mais non, nous ne l'utilisons pas nous-mêmes.

3070 Est-ce qu'on a des plans pour en faire d'autres? On focusse, en ce moment, toutes nos énergies pour la planification, le bon déroulement de ce projet-là. Une fois que l'implantation sera effectuée et tout ça, il est possible... il est possible qu'on envisage d'implanter cette technologie-là dans d'autres centres pour justement augmenter la valorisation qu'on effectue.

LE PRÉSIDENT :

3075 C'est bon. Et est-ce que vous pourriez nous fournir -- pas séance tenante, là -- mais des exemples de sites en Amérique du Nord ou ailleurs dans le monde qui traitent les mêmes types de matières dangereuses résiduelles que vous planifiez traiter, là, par le même procédé?

3080 **M. ROBERT MURRAY :**

OK, oui, j'ai un petit quelque chose qu'on a préparé, là.

LE PRÉSIDENT :

3085 Ah, c'est bien.

M. ROBERT MURRAY :

3090 On va pouvoir partager à l'écran. On va vous donner des exemples de... quelques exemples où c'est le même fournisseur. Donc, c'est vraiment pertinent parce que c'est le même fournisseur, avec le même type d'équipement. Parfois, ce n'est pas le même intrant qu'ils vont traiter, c'est un peu légèrement différent, mais on est... on les a inclus. Tout à l'heure, je vais vous les présenter.

LE PRÉSIDENT :

3095

En fait...

M. ROBERT MURRAY :

3100

Alors, juste nous donner une petite minute.

LE PRÉSIDENT :

3105

Il n'y a aucun problème.

M. ROBERT MURRAY :

Moi, j'ai un problème de technologie.

3110

LE PRÉSIDENT :

Allez-y.

M. ROBERT MURRAY :

3115

Alors, c'est mon collègue qui va pouvoir partager son écran. On n'est pas connectés? Ah, on n'est pas connectés, bon. Alors, on va s'adapter, hein. On a de la... apparemment, je ne suis pas le seul qui a des problèmes de technologie aujourd'hui. Mais on pourrait déposer, auprès de la Commission, les informations, là, mais je vais en parler en ce moment. OK?

3120

LE PRÉSIDENT :

3125 Ce que je vous proposerais, on pourrait différer cette question-là à ce soir. Donc, est-ce que vous seriez en mesure? Est-ce que la capsule, vous l'avez et c'est simplement une question technique, là, qui fait que vous ne pouvez pas nous la présenter?

M. ROBERT MURRAY :

3130 Exact. Oui, je l'ai.

LE PRÉSIDENT :

Donc, on pourrait peut-être... Ah, mais là, on va peut-être avoir de l'aide de...

3135 **M. ROBERT MURRAY :**

Peut-être qu'ils sont en train... Si vous me permettez, je ne veux pas étirer le temps. Je sais que le temps est précieux.

3140 **LE PRÉSIDENT :**

Non, ça va, ça va.

M. ROBERT MURRAY :

3145 Alors... Mais bon, c'est juste une question de... Je pense qu'il y a quelqu'un qui doit nous accepter dans la rencontre.

LE PRÉSIDENT :

3150 OK. Donc, est-ce qu'on est en train d'essayer de résoudre le problème ou... Je vais passer à la prochaine question que j'ai à poser.

3155 **M. ROBERT MURRAY :**

Oui, non, on va passer à la prochaine question.

3160 **LE PRÉSIDENT :**

C'est ça, voilà.

3165 Vous dites que l'identification des impacts potentiels prend en compte, entre autres, les enseignements tirés de projets similaires. Est-ce que vous pourriez nous fournir les informations sur lesquelles vous vous êtes appuyé, notamment, sur celle des projets similaires? Quels sont ces projets similaires, là, qui vous ont permis de tirer des expériences, là, des enseignements pour identifier vos impacts potentiels?

3170 **M. ROBERT MURRAY :**

Alors, l'installation de Chicago qui était en fonction depuis plus de 20 ans, en ce moment, ça a été un bel exemple de comprendre comment la technologie fonctionne. Et de mémoire, je crois que c'est là d'où l'idée vient d'ajouter un broyeur avant, OK -- de mémoire, là, et tout ça -- qu'on a pu s'adapter un peu pour planifier un projet qui va réussir bien, ici même, à Contrecoeur.

3175 **LE PRÉSIDENT :**

OK.

3180 **M. ROBERT MURRAY :**

Mais donc, oui, c'est un site existant, là, qu'on a regardé, qu'on a...

3185 **LE PRÉSIDENT :**

Et eux traitent des matières dangereuses résiduelles, là, similaires à celles que vous...

M. ROBERT MURRAY :

3190

Très similaires. Très, très, très similaires.

LE PRÉSIDENT :

3195

OK, c'est bon. Bon bien, ça répond à la question. Je vais passer la parole à mon collègue pour un moment.

LE COMMISSAIRE :

3200

Oui. La question, ce sera pour la Ville de Contrecoeur, donc monsieur... monsieur Gendron, c'est ça?

3205

Vous avez, donc, dans votre plan d'urbanisme, on mentionne que : « La cohabitation des activités industrielles comporte des risques d'accident majeur et propose plusieurs objectifs dans votre plan d'urbanisme, donc, et interventions pour gérer ces risques. » C'est une citation de votre plan.

3210

On aimerait ça peut-être comprendre, au sein de la Commission, qu'est-ce qui a été mis de l'avant depuis l'adoption du plan d'urbanisme en ce sens-là? Donc, dans vos grands objectifs et interventions pour gérer les risques, s'il y a des mesures qui ont été prises, là, depuis l'adoption du plan.

M. GUILLAUME GENDRON :

3215

Je vais passer la parole à mon collègue Bruno Isabelle, puisque la gestion des risques relève surtout de la prévention incendie.

LE COMMISSAIRE :

3220

Très bien, merci.

M. BRUNO ISABELLE :

3225 Donc, la gestion des risques, pour la Ville de Contrecoeur, là, se fait via les structures de
sécurité civile qui sont communes avec la structure de sécurité civile du Québec. Donc, on a une
organisation municipale de sécurité civile qui est implantée à la Ville de Contrecoeur et, de par ce
comité-là, de par cette organisation-là, il y a un comité de sécurité municipal de sécurité civile,
communément appelé comme CMSC, pour l'acronyme, des gens qui sont familiers avec ce type
3230 de comité là.

Donc, c'est ce comité-là qui veille à faire l'analyse des risques sur l'ensemble du territoire
de la Ville de Contrecoeur. La dernière analyse de risques a été faite il y a quelques années -- là,
je pourrais valider quelle année, exactement, a été faite -- sur l'ensemble du territoire pour cibler le
3235 niveau de vulnérabilité en lien avec les différents risques qui sont sur le territoire. Donc, face à...
lorsque ces choses-là sont ciblées, elles sont ciblées comme étant une vulnérabilité. On adresse
un plan d'intervention en lien avec la situation qui est ciblée.

Pour le cas de Triumvirate plus précisément, les informations sur... concernant l'analyse de
3240 risques se fait via un peu le programme que j'expliquais hier sur le programme de prévention des
incendies. Donc, c'est là qu'on va cueillir les informations, et pour la prévention, mais également
pour le plan d'intervention.

Donc, actuellement, le plan est... a déjà des phases de complétées pour le Triumvirate. Par
3245 contre, on est en... le dossier est toujours ouvert, là, donc c'est en collaboration, on est en attente
de certaines informations pour être en mesure de le peaufiner.

LE COMMISSAIRE :

3250 Merci. Il me semble d'avoir lu aussi, dans le plan d'urbanisme, ou enfin, dans cet article du
plan d'urbanisme, que vous avez également un comité mixte municipalité/industrie. Non, vous
n'avez pas? Est-ce que c'est quelque chose que vous envisagez?

3255

M. BRUNO ISABELLE :

3260 C'est quelque chose qui a été envisagé v'là deux ans, on s'est vraiment informés auprès du Ministère, là, les gens du... pour être en mesure de pouvoir implanter cette information... ce type de comité-là ici, parce qu'on a quand même des générateurs de risques qui pourraient justifier l'implantation d'un CMMI. Par contre, actuellement, là, on n'avait pas les ressources nécessaires pour être en mesure de déployer l'ensemble de ce que ça prend pour implanter le tout.

3265 Ce n'est pas rejeté parce que c'est quelque chose auquel on croit et c'est dans... ça pourrait voir le jour, là, éventuellement, là. C'est dans les actions qui sont toujours à l'ordre du jour, là, pour le comité municipal de sécurité civile.

LE COMMISSAIRE :

3270 OK, très bien. Merci.

LE PRÉSIDENT :

3275 J'ai une question pour l'initiateur, donc monsieur Murray.

Dans l'étude d'impact, vous faites référence à une revue des accidents historiques, là, spécifiques aux unités de four rotatif, là, comme celui que vous voulez implanter. Et là, vous rapportez seulement deux incidents qui sont associés à cette technologie-là.

3280 Comment avez-vous obtenu les informations sur ces deux incidents-là?

M. ROBERT MURRAY :

3285 Alors, on l'a fait en étroite collaboration avec le fournisseur de la technologie, qui sont très au parfum de comment leurs unités fonctionnent, là, parce qu'ils sont quand même impliqués. Ils ont des garanties d'opération, ils ont des... bien, pas... les garanties de fonctionnement et tout ça. Alors, c'est notre... c'est une avenue privilégiée pour obtenir des informations.

3290 Mais on a... on ne s'est pas arrêtés uniquement là, on a essayé de s'élargir un peu notre recherche. On a fait des recherches pour unité de pyrolyse, on a fait des recherches pour voir quel genre d'accident, on a essayé de faire des corollaires, là, de quel genre d'installation pourrait être similaire à celui-ci pour pouvoir identifier les... qu'est-ce qui peut mal aller, là.

3295 **LE PRÉSIDENT :**

OK. Mais donc, est-ce que ça sous-entend que le fournisseur... Parce que nous, on estime qu'il y a 26 unités, là, comme la vôtre, installées par votre fournisseur dans le monde. On parle de 40, là, mais il y en a qui ne sont pas tout à fait comme votre système. Est-ce que...

3300

M. ROBERT MURRAY :

Oui.

3305 **LE PRÉSIDENT :**

Par les lectures qu'on a pu faire sur son site Web, il y en a 26. Est-ce que la réponse que vous a donné le fournisseur, là, ça veut... ça implique nécessairement que ces deux accidents... il y a eu seulement deux accidents dans ces 26 unités-là?

3310

M. ROBERT MURRAY :

Il y a plus de défaillance, mais une défaillance ne mène pas nécessairement à un accident.

3315 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, je comprends.

M. ROBERT MURRAY :

3320

Alors, il y a eu deux accidents répertoriés. Mais il y a des défaillances, mais ce n'est pas des accidents, c'est des problématiques qui sont réglées.

LE PRÉSIDENT :

3325

C'est bon. Je comprends la nuance entre les deux.

J'aurais une question pour le Ministère. Est-ce que vous pensez qu'il serait possible d'avoir des informations, dans les registres, par exemple, d'accidents qu'il doit y avoir aux États-Unis et qui sont peut-être publics comme au Québec, là, donc sur ces unités-là?

3330

M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :

Je ferais appel à Michel Duquette, analyste de risque technologique.

3335

LE PRÉSIDENT :

Donc, monsieur Duquette.

3340

M. MICHEL DUQUETTE :

Oui, Monsieur le président. Michel Duquette, ministère de l'Environnement.

LE PRÉSIDENT :

3345

Oui.

M. MICHEL DUQUETTE :

3350

Donc oui, c'est fort possible qu'il y ait des bases de données qui recensent des accidents qui pourraient être survenus avec des unités du style que Triumvirate veut installer. Sauf que je n'ai pas consulté encore ce genre de base de données là qui aurait répertorié des accidents.

3355

C'est sûr qu'avec le nombre d'unités qui sont possiblement, bien, comparables, de un, et présentent sur le territoire, il n'y a peut-être pas tant d'accidents que ça parce que, bon, il n'y a pas autant d'unités non plus. Mais c'est des données qui sont certainement possibles de trouver.

3360 Par contre, vu qu'on n'est pas encore... on n'a pas encore débuté l'analyse
environnementale, bien je n'ai pas encore fait ce travail-là de recensement là, mais... Mais oui, c'est
le genre de chose qui pourrait se trouver.

LE PRÉSIDENT :

3365 Donc, c'est des choses que le Ministère pourrait faire pour... ou pourrait effectivement
réaliser pour déterminer, là, quel est le niveau de risque de ces unités-là?

M. MICHEL DUQUETTE :

3370 Oui, exactement. Puis disons que, dans un premier temps, lors de la recevabilité, bien on a
plutôt... on s'est plutôt concentrés à regarder, disons, dans l'ensemble, les risques, là, qui sont
communs à des... entre guillemets, des fours rotatifs avec l'utilisation de gaz naturel.

3375 Bon, on a parlé, là, dans... justement dans les réponses du promoteur, là, les scénarios
visaient, justement, une explosion, là, en cas d'admission non désirée d'oxygène dans le four.
Donc, c'était une des causes qui était, oui, avancée par le promoteur, mais qui se rencontre
régulièrement dans ce genre de... encore là, entre guillemets, four, là, pour toutes sortes d'autres
opérations, là, similaires ou pas. Pas nécessairement pour la destruction des matières
dangereuses, là, mais des fours de cette conception-là qui ont d'autres usages, c'est souvent le
genre de scénario qui est probable et utilisé pour déterminer la dangerosité de l'équipement.

3380 **LE PRÉSIDENT :**

3385 C'est bon, merci beaucoup. Donc, c'est très clair. Donc, je comprends qu'éventuellement,
dans l'étude environnementale que le Ministère va faire, là, ça pourrait être... ça pourrait faire partie,
là, des éléments d'évaluation des risques?

M. MICHEL DUQUETTE :

3390 Tout à fait.

LE PRÉSIDENT :

Merci, monsieur Duquette. OK, merci beaucoup, monsieur Duquette.

3395

Donc, j'ai encore une question pour monsieur Murray. Dans la modélisation des conséquences en cas de rupture des réservoirs... de réservoir et la propagation d'incendie, vous évoquez, là, des effets dominos possibles.

3400

Quelles sont les mesures spécifiques pour limiter la propagation d'incendies à d'autres infrastructures proches, là, notamment les autres réservoirs? Parce que vous avez, par exemple, neuf réservoirs qui sont en ligne. Il va y avoir celui, aussi, de 75 000 litres. Donc, imaginons que le feu prend dans un réservoir à côté de celui que 75 000 litres, là, qu'est-ce que vous faites pour diminuer la possibilité qu'une propagation par augmentation de chaleur, par exemple, aux réservoirs qui sont contigus ou qui sont adjacents?

3405

M. ROBERT MURRAY :

Alors, il y a plusieurs mesures de mitigation qu'on peut regarder pour réduire les risques. Ça inclut des... d'avoir des valves d'isolement pour toute la tuyauterie, comme si... la tuyauterie qui interrelie des réservoirs, qu'il y ait des valves automatiques de fermeture pour s'assurer qu'il n'y a pas de propagation des liquides. Ça, c'est une des choses qu'on envisage.

3410

On n'a pas complété encore la conception, comme j'ai... on a parlé à quelques reprises. Alors, ça va dépendre de la localisation de ce réservoir-là avec la proximité des réservoirs existants. Alors, il va y avoir un certain... une conception à faire et que s'ils sont proches, alors comment est-ce qu'on peut mitiger ce risque-là? Il y a plusieurs facettes.

3415

On peut imaginer un mur pare-feu, malgré que ce n'est pas toujours la façon la plus optimale de gérer le risque des incendies et tout ça. Mais ça va être vraiment... Cette granularité-là, ça va être à l'étape de conception, les concepteurs devront appliquer les règles de bonnes pratiques, de bonne conception, pour s'assurer que ces risques-là sont bien gérés. Incluant la conception du réservoir même.

3420

3425

LE PRÉSIDENT :

C'est bon. — Vas-y.

3430

LE COMMISSAIRE :

Toujours, en fait, selon l'analyse des conséquences, on mentionne que la rupture et l'inflammation d'un réservoir de stockage de solvant pourrait occasionner -- c'est écrit comme ça -- un incendie de forêt dans le parc Barbe-Denis-de-la-Trinité.

3435

Compte tenu de ce risque, il est indiqué qu'un pare-feu entre la propriété de l'installation et la forêt est recommandé.

M. ROBERT MURRAY :

3440

Oui.

LE COMMISSAIRE :

3445

Alors, de quoi, un pare-feu, là, dans une situation comme celle-là...

M. ROBERT MURRAY :

3450

Il y a plusieurs options qu'on peut faire un pare-feu. Ça peut... comme j'ai mentionné, on peut... il y a la façon physique qu'on met un mur, OK, pour empêcher la chaleur et tout ça, entre la source et le bois avoisinant. C'est une façon. Il y a l'autre façon, c'est de relocaliser les réservoirs pour les... pour s'assurer que, si jamais il y a un feu, bon bien, ils ne sont pas plus à proximité. La conception, comme j'ai mentionné, elle n'est pas finalisée, alors ça nous donne l'occasion de voir comment est-ce qu'on peut mitiger ces différents risques là pour avoir la façon la plus optimale.

3455

On a aussi... on prévoit aussi avoir une tour d'eau d'incendie sur le site, qui nous permet d'avoir de l'eau pour combattre un incendie aussi. Alors, t'sais, il y a plusieurs mécanismes qu'on va mettre en oeuvre, justement pour mitiger tout ça. Il y a des temps de réponse, je pense, de

3460 mémoire, je pense qu'on a une vingtaine de minutes pour répondre à un incendie, pour s'assurer qu'on a les mesures d'atténuation de cet impact-là au maximum.

LE COMMISSAIRE :

3465 OK. Puis compte tenu, là, effectivement, la forêt, là, est vraiment à la limite de votre terrain, hein?

M. ROBERT MURRAY :

3470 Oui, exact.

LE COMMISSAIRE :

3475 Immédiatement. Donc, est-ce que ça, ça pourrait influencer l'emplacement de vos réservoirs?

M. ROBERT MURRAY :

3480 Oui, ça pourrait. Oui, oui. Oui, ça va rentrer dans... ça va rentrer dans l'analyse pour que... pour que le projet, sa conception finale, ait le... pas le bénéfice; soit le mieux conçu possible en fait de protection environnementale, en fait de protection pour la vie, pour l'environnement et pour la gestion du site en tant que tel, là. Alors, ça nous donne une belle occasion pour réimaginer le possible.

LE COMMISSAIRE :

3485 OK. Puis toujours, t'sais, dans l'environnement immédiat -- puis là, cette question-là est plus pour... la première partie de la question, pour monsieur Gendron de la Ville de Contrecoeur.

3490 Donc, dans ce parc-là, ce qu'on comprend, c'est qu'il y a des sentiers. Est-ce que ces sentiers-là se rapprochent du terrain de Triumvirate? Est-ce que... Parce que c'est un peu difficile de voir où sont les sentiers, là. Je n'aime pas trop... on n'a pas trouvé de carte, je ne sais pas si ça existe, mais donc, est-ce qu'il y a des sentiers qui arrivent proches de l'installation?

M. GUILLAUME GENDRON :

3495 Je n'ai pas la distance précise, là, du sentier le plus près, mais on sait que les sentiers les plus... qui se rapprochent le plus de ce terrain, en fait, débouchent sur le secteur commercial, là, qui se situe juste au sud du projet Triumvirate, qu'on appelle Cité 3000. Donc, il y a un accès directement qui se fait à partir de Cité 3000 vers les sentiers de parc Barbe-Denis-de-la-Trinité, et c'est probablement l'accès le plus près.

3500 Donc, il y a quand même une certaine zone, là, qui n'a pas d'aménagement de sentier entre le projet de l'initiateur et le sentier le plus près, là. Il y a une bonne portion, quand même, là. Je pourrais évaluer peut-être un 200, 300 mètres, là.

3505 **LE COMMISSAIRE :**

Très bien. Pendant que je vous ai dans le micro. Donc, il y a des terrains qui sont situés de part et d'autre de... du site de Triumvirate. Quels sont les développements qui sont prévus sur ces terrains-là? Il y en a un qui... on comprend que vous avez parlé du centre Cité 3000, je crois. Les terrains qui se trouvent juste à côté, riverains, dans le fond, de celui de Triumvirate, est-ce qu'on sait ce qui est prévu à cet endroit-là?

3510 **M. GUILLAUME GENDRON :**

3515 Non, je n'ai pas eu vent, là, récemment, là, ou dans les dernières... derniers mois de développement potentiel de ces terrains-là qui sont encore vacants. On sait qu'ils sont en vente. Peut-être qu'il y a probablement des discussions, en ce moment, en sens-là, avec différents acteurs, là, industriels. Mais présentement, on ne nous a pas approchés pour des projets concrets, là, à développer sur ces terrains-là.

3520 **LE COMMISSAIRE :**

Et qu'est-ce qui est possible de faire sur ces terrains-là, quel est le zonage?

3525

M. GUILLAUME GENDRON :

3530 Et bien, on a un terrain, le terrain directement localisé à côté de celui de l'initiateur, c'est un projet qui est localisé dans une zone industrie lourde, donc ça pourrait être différentes... industrie lourde, matières de... gestion de matières résiduelles aussi, en fait, là, qui pourrait avoir lieu.

3535 Les autres terrains limitrophes sont en zone industrielle léger... légère, pardon, et haute technologie, donc générateur de moins de nuisances, là, moins de bruit qu'on va retrouver... Il y a une disposition assez détaillée dans le règlement de zonage, là, mais qui répond aux caractéristiques d'industrie légère.

LE COMMISSAIRE :

3540 OK. Donc, ça ne pourrait pas être des développements de types commerciaux, genre grande surface?

M. GUILLAUME GENDRON :

3545 Pas directement à côté, non. Les secteurs commerciaux... en fait, le secteur commercial est déjà bien défini au sud, là, le long de la route... de l'autoroute 30, qui se développe présentement, là, avec des... tous types de commerces, là, restaurants, grandes surfaces. C'est en développement actuellement.

3550 **LE COMMISSAIRE :**

Et ça, ça ne se rapprochera pas, là, de...

M. GUILLAUME GENDRON :

3555 Non.

LE COMMISSAIRE :

3560 Non, pas dans vos plans? OK, merci.

LE PRÉSIDENT :

C'est bon, je vais poursuivre. Toujours une question à l'intention de l'initiateur, monsieur Murray.

3565

Dans une réponse à une question du Ministère, là, dans... sur la question QC-33, là, vous mentionnez : « En supposant que le réservoir de solvant le plus proche est le plus grand réservoir et qu'il venait à se rompre suite à une explosion, son contenu se répandrait dans le confinement secondaire », puis là, tout à l'heure, on a expliqué c'était quoi le confinement.

3570

Et là, vous mentionnez : « D'autres réservoirs sont protégés par des réservoirs ou équipements. » Là, j'aimerais que vous me précisiez le... l'élément suivant. Qu'est-ce que vous entendez par : « Les autres réservoirs sont protégés par des réservoirs ou des équipements »? Moi, je ne comprends pas, là, comment un réservoir pourrait servir... qui est plein de solvant, par exemple, pourrait servir de protection à un autre réservoir.

3575

M. ROBERT MURRAY :

Non, ce n'est pas dans ce sens-là. C'est qu'il y a des réservoirs hors terre, qui, leur confinement, c'est qu'ils ont une paroi secondaire autour.

3580

LE PRÉSIDENT :

Oui.

3585

M. ROBERT MURRAY :

Bon. Ça, c'est une façon, là. Où il y a des... il va y avoir des équipements, mais on peut avoir un système de confinement et... qui est adapté, je pourrais dire, là, nécessairement, à ce réservoir-là, avec une façon pour acheminer, s'il y a un liquide, là -- je parle hypothétique, là, mais t'sais...

3590

3595 Tout ça pour dire, il y a plusieurs façons d'avoir ce confinement-là. Alors, on ne se restreint pas juste à une benne, là, il y a plusieurs façons, là. On va évaluer les options qui sont devant nous, justement pour avoir tout ça, si... On va essayer... Dans le cas d'un déversement, là, on parle.

LE PRÉSIDENT :

3600 Mais c'est parce que je n'ai pas compris ce que vous vouliez dire par : « Les autres réservoirs sont protégés par des réservoirs ». Donc... ou des équipements. Donc là, c'est... Je ne sais pas si... Vous pourriez nous préciser ça peut-être plus tard, là, mais c'est dans le paragraphe 5.2...

M. ROBERT MURRAY :

3605 OK.

LE PRÉSIDENT :

3610 ... la réponse à la question QC-33.

M. ROBERT MURRAY :

3615 Oui, oui, je vais...

LE PRÉSIDENT :

3620 Parce que je ne comprends pas comment un réservoir peut protéger un autre réservoir d'exploser.

M. ROBERT MURRAY :

3625 Non, non. Normalement, un réservoir ne peut pas protéger.

LE PRÉSIDENT :

Oui, c'est ça. Donc, peut-être nous préciser, là...

3630

M. ROBERT MURRAY :

Oui. Oui.

3635

LE PRÉSIDENT :

... pourquoi c'est présenté comme ça, là...

M. ROBERT MURRAY :

3640

Oui, oui.

LE PRÉSIDENT :

... puis ça va être plus facile.

3645

M. ROBERT MURRAY :

Oui.

3650

LE PRÉSIDENT :

Ma prochaine question s'adresse aussi à vous, mais j'aimerais que les gens du ministère de l'Environnement soient aux aguets, parce que je vais vous revenir après.

3655

Les besoins d'azote gazeux, lorsqu'on fait les calculs, ont semblé assez importants pour la Commission. Vous parlez, dans votre procédé, là, de besoins de 10 kilogrammes d'azote gazeux par minute. Si on fait le calcul, ça fait 600 kilogrammes d'azote gazeux par heure. Vous parlez de fonctionner 24/7, donc c'est beaucoup d'azote.

3660

Comment et où seraient entreposées ces grandes quantités d'azote nécessaires au procédé? Puis là, on imagine que ça serait de l'azote liquide, là, parce que, pour avoir des quantités d'azote gazeux aussi importantes, vous ne pourriez pas entreposer ça dans des réservoirs d'azote gazeux.

3665

M. ROBERT MURRAY :

Je... non, on n'a... je n'ai pas fait le détail de tout... de la provenance de l'azote, là. J'ai... on n'a pas regardé ça nécessairement.

3670

LE PRÉSIDENT :

Non, mais en fait, ce qui nous préoccupe...

3675

M. ROBERT MURRAY :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

3680

... c'est au niveau de la sécurité. Comment serait entreposé votre azote, là, qui va vous servir d'intrant pour votre procédé?

M. ROBERT MURRAY :

3685

OK.

LE PRÉSIDENT :

3690

Donc ça, est-ce que vous...

M. ROBERT MURRAY :

Oui, il va falloir que je demande à l'ingénieur...

3695 **LE PRÉSIDENT :**

OK.

3700 **M. ROBERT MURRAY :**

... qui travaille là-dessus pour me dire.

LE PRÉSIDENT :

3705 Et j'aurai des questions complémentaires, là. Donc, quels sont les dangers qui sont liés à l'entreposage de ce gaz? Et puis là, on pense, nous, à de l'azote liquide. Et pour quelle raison l'analyse des conséquences n'en a pas tenu compte?

3710 Donc, parce que, par exemple, un danger d'explosion, s'il y avait un stockage sous forme liquide, demeure probable, effet possible de domino. Il y a la question des BLEVE. Donc, on aimerait, là, être... avoir des réponses à cette question-là. Puis globalement, dans le fond, ce que ça veut dire, c'est : quel serait le risque associé à ce réservoir-là?

3715 **M. ROBERT MURRAY :**

OK. OK.

LE PRÉSIDENT :

3720 Et puis, pour le Ministère, est-ce que vous avez... Mais là, j'ai compris de monsieur Duquette -- et je croyais que l'analyse environnementale avait été débutée, là, mais donc, ce n'est pas débuté encore. Donc, j'imagine que vous allez... là, je voulais vous diriger la même question, mais j'imagine que ça va faire partie de votre analyse.

3725 **M. CHARLES-OLIVIER LAPORTE :**

Oui, bien je laisserais monsieur Duquette répondre.

LE PRÉSIDENT :

3730

OK. Bon bien, monsieur Duquette, on va... on va vous entendre.

M. MICHEL DUQUETTE :

3735

Oui, Monsieur le président. Michel Duquette, ministère de l'Environnement.

3740

En fait, moi, je n'ai pas vu, dans l'analyse de risque, de réservoir d'azote, donc il me serait difficile de dire quelles seraient les conséquences. Par contre, par expérience, là, un réservoir d'azote, évidemment, dépendant la grosseur, on s'entend, là, mais que ça soit de l'azote liquide ou gazeux, en réalité, il y a peu de conséquences reliées à un gaz inerte en cas d'accident, là, autre que des possibles suffocations, là, dans le fond, un manque d'oxygène pour les employés.

3745

Et là deviendrait important, si la quantité est considérable, de voir si le nuage d'azote ainsi formé, là, en cas de bris de réservoir, pourrait sortir du site, là, puis avoir des concentrations suffisantes pour finalement, là, être... mettre en danger les personnes qui seraient situées en dehors du site et à quelle distance. Mais moi, je n'ai pas vu ce réservoir-là dans l'étude d'impact, donc ça n'a pas été...

LE PRÉSIDENT :

3750

Et normal...

M. MICHEL DUQUETTE :

3755

... analysé, effectivement, là.

LE PRÉSIDENT :

3760

C'est normal, monsieur Duquette, c'est une déduction de la Commission. Donc là... Parce que nous, on ne peut pas envisager qu'il n'y a pas de réservoir d'azote si on pense utiliser 600 kilogrammes à l'heure d'azote gazeux, 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Donc ça, c'est une déduction qu'on a faite.

3765 Et là, je vous pose une question en tant qu'expert. Donc, vous dites, bon, il n'y a pas de danger d'associé avec les réservoirs d'azote liquide ou gazeux, parce que c'est un gaz inerte. Ça aussi, on s'est posé la question, mais on n'est pas des experts. Mais est-ce qu'il n'y aurait pas un danger, par exemple, en cas d'explosion sur le site, de créer une déflagration soudaine du gaz liquide, là, sous pression? Et ça, ça pourrait... est-ce que ça pourrait être possible puis avoir des impacts importants?

3770 **M. MICHEL DUQUETTE :**

3775 En fait, ce n'est pas totalement exclu, mais sincèrement, j'aurais tendance à croire que ça pourrait même aider la cause, là. S'il y avait un nuage d'azote qui couvrirait un incendie, par exemple, il va plutôt l'éteindre en coupant l'apport d'oxygène disponible.

3780 Mais tout dépendamment, évidemment, là, c'est vraiment très hypothétique. Il faut savoir le type d'entreposage, est-ce que c'est sous pression, à quelle pression. Ça, ça va jouer dans la... disons, l'intensité de la déflagration des réservoirs, mais généralement, là, c'est des... on parle d'un gaz inerte, là, et surtout non inflammable, donc... Oui, il va y avoir une explosion; oui, il pourrait y avoir projection de morceaux du réservoir, par exemple s'il éclatait. Mais là, il faudrait vraiment pousser l'analyse, la modélisation de cette explosion-là, avec, évidemment, le format du réservoir, là, et où il se trouve sur le site.

3785 Tout ça jouerait, là, mais on n'est pas dans des distances, là, très grandes, là, par expérience, là. On s'attend, là, par expérience, ce n'est pas des distances qui vont aller très très loin, très très loin. Dans leur cas, le site n'est pas tellement grand, mais on parle d'une centaine de mètres, là, mais pas des centaines de mètres, là. On n'est pas à ce genre d'explosion là.

3790 Si on peut faire un comparable qui ne vaut pas grand-chose, mais juste pour vous donner une idée, les gros réservoirs de... typiquement de propane, là, qui est, lui, à ce moment-là, oui, sous pression, oui inflammable, on a généralement des rayons d'impact, là, de l'ordre de 200, 250 mètres. Donc, c'est une façon de juste vous imaginer, là, le genre de distance qu'on pourrait avoir affaire, là. Ça serait fort probablement inférieur à ça, mais bon, encore faut-il faire le vrai calcul et avoir les vrais chiffres, là.

LE PRÉSIDENT :

3800 Bien écoutez, monsieur Duquette, c'est très précis comme réponse, je vous remercie beaucoup. Et puis, c'est ce que j'aime dans mon rôle de commissaire, c'est que j'apprends plein de choses et je n'avais pas pensé à la... C'est une de mes questions, je m'en confesse. Je n'avais pas pensé au fait que ça pourrait même avoir un effet bénéfique, parce que là, effectivement, c'est... ça enlèverait l'oxygène qu'il y a autour de la fuite d'azote, là, donc...

3805 Mais quand même, c'est une... vous me confirmez qu'il existe quand même un risque hypothétique, mais, bon, il faudra faire la modélisation et voir ce que ça pourra avoir comme effet, là, donc... Mais j'apprécie la précision de vos interventions, là. C'est très, très éclairant. Donc, merci beaucoup, monsieur Duquette.

3810 **Mme CHRISTINE BLANCHETTE :**

Est-ce que je peux me permettre un petit complément d'information?

LE PRÉSIDENT :

3815 Oui. Oui, allez-y, madame Blanchette.

Mme CHRISTINE BLANCHETTE :

3820 En fait, c'est parce que je fais un peu du pouce sur ce que mon collègue du ministère de l'Environnement dit parce qu'on a des entreprises qui se sont posé les mêmes questions en termes d'effet de l'azote. Parce qu'il y a un effet... comme vous l'avez mentionné, il y a un effet asphyxiant, là, qui va avoir lieu. Puis... ça fait que, si vous avez besoin de référence à ce niveau-là, bien vous pouvez vous tourner vers les usines du style Air Liquide ou vers Praxair, qui entreposent... qui ont
3825 des réservoirs d'azote.

LE PRÉSIDENT :

3830 C'est vrai, oui.

Mme CHRISTINE BLANCHETTE :

3835 Donc... Parce qu'on avait eu à évaluer ça dans le cadre des CMMI de Varennes puis on avait l'entreprise qui, justement, s'était posée... Il n'y avait pas de façon facile d'évaluer le risque associé à l'azote parce qu'il y avait une question de... dans le fond, l'ingénieur de l'entreprise avait eu à faire des... à faire des approximations en termes de quand on relâche l'azote, ça va chasser l'oxygène, donc on va tomber avec un taux d'oxygène dans l'air qui baisse de quelques pourcentages, et donc un risque... Mais là, avant d'arriver à une asphyxie, là, on est...

3840 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

Mme CHRISTINE BLANCHETTE :

3845 Il faut vraiment qu'il y ait beaucoup, beaucoup, beaucoup d'azote dans l'air, là, mais c'est un peu ces problématiques-là, là, qui ont été évaluées, là, par Air Liquide, chez... pour le CMMI de Varennes.

3850 **LE PRÉSIDENT :**

Ah, mais c'est quand même intéressant comme information, oui. On pourrait se tourner vers eux, là, pour avoir des informations plus spécifiques. Bien, merci beaucoup, madame Blanchette.

3855 Là, je crois qu'on arrive proche de... il y a exactement 14 h 30 et c'est la fin, là, de la séance de cet après-midi. C'est toujours comme ça, là, ce n'est pas parce que j'ai décidé qu'on arrêterait à 16 h 30. Donc, je vais vous libérer pour l'instant.

3860 Je vous remercie d'avoir été ici. Je remercie les personnes qui étaient en ligne aussi et qui nous écoutaient. Et on va reprendre à 19 h ce soir. Donc, merci beaucoup. Et à 19 h, le registre va être réouvert pour ceux qui voudront poser des questions.

Donc, je vous remercie beaucoup et à ce soir.

3865

SÉANCE AJOURNÉE

3870

Je soussignée, VANESSA LAGACÉ, sténographe officielle, déclare sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de l'audience que j'ai entendue via webdiffusion, le tout conformément à la loi.

3875

ET J'AI SIGNÉ :



3880

Vanessa Lagacé, s.o.